

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 3 septembre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: . . . Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: . . . Harbour 1243

Rédaction: . . . Harbour 3679

Cérant: . . . Harbour 4897

Français à Ottawa, Anglais à Québec

L'autre soir, en marge d'un article relatif au manque de représentation de l'élément anglo-protestant dans le cabinet provincial, à Québec, le *Chronicle-Telegraph* écrivait: "Logically, it is more important for English-Protestants to sit in the Legislature than in Parliament, just as it is desirable for French-Catholics to have the largest possible representation at Ottawa. — En bonne logique, il est plus important pour les Anglo-protestants d'avoir des représentants à Québec qu'à Ottawa; et de même il est désirable que les catholiques de langue française aient le plus grand nombre possible de députés à Ottawa" (*Chronicle-Telegraph*, Québec, 28 août 1931: *Protestant Representation*). Cette idée est si juste qu'il convient de revenir là-dessus.

Les Cantons de l'Est, où se groupait lors de l'établissement de la Confédération le gros de la population anglo-protestante québécoise hors de Montréal, ont dans le temps, et pendant plusieurs décades, envoyé à Québec des députés en vedette. C'est parmi ces députés que les chefs de ministères québécois choisirent d'ordinaire les représentants de l'élément anglo-protestant dans leurs cabinets. Le même groupe d'électeurs élu aussi pendant longtemps à Ottawa des hommes dont plusieurs dépassaient la moyenne. Peu à peu, la population anglo-protestante des Cantons de l'Est diminua, le nombre de familles de langue française s'y accrut; et présentement c'est tout juste s'il reste dans cette région de la province un ou deux comités à majorité anglo-protestante. Les chiffres du recensement de juin dernier démontrent peut-être même qu'il n'en reste là plus qu'un seul ou l'élément anglo-protestant gardé quelque avance, des douze ou quatorze qu'il tenait il y a une cinquantaine d'années.

La pénétration de l'élément franco-catholique dans les Cantons de l'Est y a posé à la longue le problème de la représentation parlementaire. Des comités qui élaient d'abord des députés de langue anglaise ont continué d'en élire, alors que la masse des électeurs était devenue de langue française. D'autres circonscriptions électorales, passées aux mains d'une majorité française, ont voulu élire des députés de langue française. Un accord tacite intervint dans certains comités de population mixte. C'est ainsi que Sherbrooke, par exemple, envoie un représentant de langue française à Québec et un de langue anglaise à Ottawa. — et c'est le cas de plusieurs circonscriptions des Cantons de l'Est. A la longue, il s'est trouvé que maints comités où l'élément anglais est en minorité respectable ont à Ottawa des représentants de cette minorité, tandis qu'ils envoient à Québec des députés choisis par la majorité.

Le *Chronicle-Telegraph* signale une des conséquences de cet état de choses: l'absence, à Québec même, d'un groupe nombreux de députés anglo-protestants parmi lesquels le premier ministre pourrait trouver, sans longtemps chercher, quelqu'un capable de représenter dans son cabinet l'élément minoritaire québécois. Présentement, deux des comités montréalais élisent à Québec des députés d'origine israélite; deux autres ont coutume d'élire des Anglo-protestants conservateurs, — MM. Gault et Smart; Huntington vient de réélire un conservateur de langue anglaise. Seuls Compton et Brome ont élu la semaine dernière des libéraux protestants, MM. Duffy et Stockwell. L'un et l'autre sont des nouveaux venus dans la politique provinciale et devront y faire leurs preuves avant de pouvoir aspirer à un portefeuille. Le raisonnement du quotidien anglais de Québec, c'est qu'en l'état actuel des choses et vu la défaite de M. Gordon Scott par M. Gault, à Montréal, l'élément anglo-protestant n'a qu'à s'en prendre à lui-même de n'avoir pas dans le ministère québécois la représentation que M. Taschereau veut lui donner, mais dont cet élément paraît s'être plutôt désintéressé depuis quelques mois.

Pour obvier, à l'avenir, à pareil état de choses, le *Chronicle-Telegraph* propose une solution raisonnable: que les deux grands éléments de la province se donnent des représentants en plus grand nombre dans les assemblées législatives où ils sont en minorité. Les Anglo-Québécois protestants sont en minorité à Québec: c'est là qu'ils devraient tâcher de faire élire le plus de députés. Les Franco-Canadiens catholiques sont en minorité à Ottawa: c'est là qu'ils devraient envoyer le plus grand nombre possible de députés de leur langue. Les deux groupes ont besoin d'être forts surtout où ils sont numériquement faibles. Tout député de langue française à Ottawa compte, en temps de crise, quelle que soit sa valeur personnelle: sa voix est celle d'une minorité. De même, à Québec, plus la minorité anglo-protestante y aura de députés, plus elle s'intéressera à la chose publique, plus il lui sera facile d'obtenir sa juste part de représentation.

Avec une réforme comme celle dont parle le *Chronicle-Telegraph*, les Anglo-protestants de chez nous auraient à Québec dix ou douze députés sur quatre-vingt-dix, ils y constitueraient une bonne minorité, même du seul point de vue numérique; et la minorité de langue française aurait à Ottawa cinq ou six députés de plus que présentement, sans que cela porte ombrage à la majorité anglo-protestante du pays. Dans chaque cas, les éléments minoritaires auraient une plus juste représentation. Et les quelques inconvénients possibles de ce nouveau régime disparaîtraient devant les avantages appréciables de ce changement.

Que faudrait-il pour en arriver là? Un accord entre les chefs des partis politiques, bien compris et justement appliqué. L'an dernier, pour ne pas avoir tenu la promesse qu'il avait faite à un groupe nombreux de ses électeurs de leur laisser choisir un candidat de leur langue, un député sortant des Cantons de l'Est, désireux de leur imposer un homme de son choix, anglo-protestant bien connu, vit même de ses chefs d'élection travailler contre son protégé et le faire battre, au détriment de son parti qui avait cette fois-là besoin de toutes ses voix. La conséquence, c'est que, ni à Québec ni à Ottawa, l'élément anglo-protestant, assez nombreux dans ce comté, n'a de représentant, quand il aurait pu en avoir un, si l'accord eût existé. Cet incident, il peut n'importe quand se répéter ailleurs au détriment d'une tranche de la population québécoise à laquelle il importe de faire sa juste part de représentation, surtout dans les milieux parlementaires et politiques où elle est en minorité, — tout comme nous devons tenir à avoir la plus forte part possible, dans ceux où nous sommes le groupe minoritaire.

Nos hommes publics et nos gouvernants feraient bien de creuser l'idée du journal anglo-québécois, d'y donner une suite pratique dès les élections générales de 1933 ou 1934. Il n'est même pas trop tôt pour commencer d'y penser.

Georges PELLETIER

Chronique

L'Anse Pleureuse

Par monts et par vaux, sous le dôme des sapins où dans la large clarté du fleuve, trois heures de route ont déjà fui. Trois heures enchantées, qu'on voudrait fixer à jamais, minute par minute, dans sa mémoire, pour les revivre et les savourer à loisir, plus tard, aux jours de grisaille. Trois heures où tiennent, depuis Gaspé jusqu'à Mont-Louis, tous les spectacles de la terre et des flots que peut offrir un après-midi ensoleillé sur la côte septentrionale de notre Finistère canadien. Nous voici parvenus, à sept heures du soir, aux deux tiers de notre course de cent trente milles vers Sainte-Anne des Monts. Avant de toucher à Mont-Louis, voici l'Anse Pleureuse. Arrêtons-nous, reprenons haleine. C'est d'ailleurs l'endroit choisi d'avance pour notre goûter.

Pendant que mes compagnons s'affairaient autour de l'automobile brûlante de tant d'efforts, pendant que l'ami André retirait le panier de provisions en ruminant sans doute quelques vers, je découvrais mon front à la brise du soir, frouve en même temps mon âme à l'immense paix de ce rivage, le me laisse envahir par les flots d'un passé historique qui remonte à ma mémoire et déroule lentement ses souvenirs.

L'Anse Pleureuse. Un nid au flanc de la montagne, une musique dans le soir. Devant nous, l'horizon septentrional s'élargit jusqu'aux limites marines où flotte le panache d'un navire en partance pour l'Europe. Délétré d'un orage grandeur dont la menace a pesé sur nos têtes tout le long des interminables côtes de la Grande-Vallée, le ciel lavé se colore maintenant de teintes joyeuses, le soleil rougeoyant et brille avant de plonger dans la mer. Face à cette mer éclatante se dresse sur nos têtes la montagne aux croupes assombries, le troupeau des Shickhocks que l'astre mourant baigne de reflets violacés. Pas un cri d'oiseau, pas un frémissement de la forêt. Seule, du sein de ce silence, monte une voix, une longue chanson. C'est l'éternel murmure de l'eau, la complainte d'un ruisseau qui sourd de la roche, jaillit en cascade, court s'abîmer au fleuve, caressant au passage les ruines d'un moulin abandonné.

Que pleure-t-il, le clair ruisseau dont la plainte humanise cette anse solitaire? A-t-il gardé le souvenir des voyageurs qui, avant nous, se sont penchés sur son onde, se sont désaltérés de son eau glacée? Voit-il parfois passer, dans les nuits de tempête, les fantômes des naufragés perdus, depuis quatre siècles, sur cette côte redoutable?

Tout en déglutissant mon sandwich, j'accueille les ombres d'autrefois. C'est bien ici que se perdit, en décembre 1867, une goélette canadienne à destination de Québec. Il y eut une quinzaine de morts. Parmi les survivants se trouvait un nommé Laprise, de Québec, dont la femme, née Julien, périt de froid sur le rivage. Laprise s'en tira avec un pied amputé. Le docteur Park, de Québec, fut envoyé par le gouvernement pour soigner les naufragés recueillis par les bonnes gens de Mont-Louis, qui en gardèrent plusieurs tout l'hiver. — C'est tout près d'ici, à Manche-d'Épée, que le mois de décembre 1867 vit disparaître corps et biens une autre goélette canadienne. — C'est un peu à l'ouest d'ici, sur la pointe de la Rivière-à-Claude, que se noya, en 1876, l'abbé Égasse Côté, curé de Mont-Louis. Et que d'autres encore, dont le triste souvenir se mêle aux échos de l'Anse Pleureuse!

Mais arrêtons-nous à une plus récente et plus consolante reminiscence. Je me rappelle que ce coin de terre fut foué, il y a trois quarts de siècle, par le pied d'un évêque missionnaire alors âgé de soixante ans. Mgr Baillargeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, Mgr Turgeon, en attendant de le remplacer en 1867, fit une visite pastorale de la Gaspésie en 1858. Il voyageait comme il pouvait: en goélette, en barge, en charrette, à pied, logeant chez les pauvres habitants, partageant d'un cœur joyeux leur frugal nourriture, béniissant leurs enfants, leurs travaux, leurs espoirs. A Mont-Louis, il logea chez le père José Thomas, qui vivait seul avec sa vieille. Un jour, l'évêque fit les quatre milles de Mont-Louis à l'Anse Pleureuse pour pêcher la truite dans le lac, au bord de la forêt. Là vivait, seule, la famille de Thomas Henley, Monseigneur, regardant un beau champ de seigle, demanda au propriétaire pourquoi il ne semait pas de blé. "Inutile", répondit Henley, "l'été est court, par ici, on ne sème que du blé noir". L'évêque eut un moment de réflexion, puis il ajouta d'un ton d'autorité: "Mon ami, semez sans crainte du bon blé, et vous récolterez du bon blé. Les printemps suivants, Henley, se souvenant de la parole de son visiteur, fit venir de Québec du beau blé net pour quatre arpents carrés. Ce blé poussa comme une benédiction, mûrit à souhait et donna du grain lourd en abondance. Tous les habitants de Mont-Louis en eurent pour semer à leur tour et, depuis trois quarts de siècle, la promesse de Mgr Baillargeon continue de se réaliser, comme nous avons pu le constater cet après-midi en cours de route.

Le soleil a sombré dans la mer rougeoyante. C'est maintenant sous un fantaisiste décor lunaire que nous continuons notre course vers Sainte-Anne-des-Monts, entre la forêt muette et le léger clapotis du fleuve. Nous caissons du passé, des

miettes d'histoire contenues dans les noms de Marsout, Rivière-à-la-Marie, Cap-au-Renard, Tourelle, Ruissseau-Castor, Ruissseau-Sorel, Côte-à-Jeanne. Vous saluons, à l'entrée du village de Sainte-Anne, la maison Lamontagne juchée sur son cap, face à la vague. Et, en descendant de voiture, le plus âgé de mes compagnons me dit: "Vous savez, ce Louis Roy, de Cap-Chat, qui sauvait et recueillait chez lui les naufragés de la côte nord, il y a quatre-vingts ans? C'était mon grand-père".

Jean de CASPÉ

Bloc-notes

Pour l' "Aide à la femme"

Nos lecteurs connaissent bien l'Aide à la femme. A maintes reprises, l'an dernier, nous en avons parlé. Comme depuis plusieurs semaines, on pourrait même dire plusieurs mois, il n'en a guère été question ici ou ailleurs, on aura pu croire que l'œuvre avait suspendu ses travaux pendant la saison d'été et qu'elle n'a donc point besoin d'aide immédiate.

Il n'en est rien. L'Aide à la femme, si elle ne s'est point bruyamment rappelée à l'attention du public ces derniers temps, n'en poursuit pas moins son travail. Elle reçoit les femmes et les jeunes filles sans abri, elle en reçoit même autant qu'au cours de l'hiver, et comme elle n'a de ressources que la charité privée, on comprendra qu'elle soit maintenant à bout et qu'il lui faille faire un nouvel appel à la bonne volonté de ses amis.

Evidemment, on peut de maintes façons collaborer à cette œuvre salutaire, et il ne faut négliger aucun des moyens dont l'on peut disposer. Mais, pour le moment, c'est une entreprise particulière que nous voudrions recommander à la bienveillance de nos lecteurs.

Donc, jeudi prochain le 10 septembre, Salle Saint-Sulpice, l'Aide à la femme organise, pour garnir quelque peu le fond de sa caisse, un concert-conférence. Un Français canadien et zélé, le R. P. Bernardin Verville, y parlera d'Eve Lavallière. Des artistes aimés du public, Mlle Jeanne Valois, Cécile Préfontaine, Fabiola Poirier, M. Marcel Saucier, y feront de la musique et du chant. Ces noms pourraient fournir la matière d'une jolie réclame.

Nous nous bornons à ajouter qu'en s'instruisant et se récréant, on aura le 10 septembre l'occasion d'aider une œuvre méritante entre toutes.

Il faut en profiter.

Un fait considérable

Un fait considérable, mais qui n'a pas fait grand bruit, c'est l'affiliation à l'Union catholique des Cultivateurs de l'Union des cultivateurs franco-ontariens. Celle-ci, sous le régime nouveau, gardera son nom et fonctionnera d'après les règlements des unions diocésaines de l'Union catholique. Le président des Cultivateurs franco-ontariens, M. Prigent, devient membre du conseil général de l'U. C. C.

On connaît bien l'Union catholique des Cultivateurs. Elle possède aujourd'hui des cercles, fédérés en unions diocésaines, à travers toute la province. On connaît moins, cela est assez naturel, l'Union des Cultivateurs franco-ontariens, encore qu'il en ait été plus d'une fois question dans le *Devoir*.

Celle-ci doit sa naissance à l'Association d'Education des Canadiens français de l'Ontario. Cette Association, qui a conduit la grande lutte scolaire pour la liberté des parents de famille, s'intéresse à toute la vie canadienne-française. Elle ne pouvait se désintéresser de la question agricole. Par ses relations avec les divers groupes franco-ontariens, elle pouvait en mesurer toute l'importance. Aussi, dès que l'apaisement de la crise scolaire lui permit de respirer, elle se mit à l'œuvre pour l'organisation des cultivateurs franco-ontariens. Elle organisa le congrès d'été de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens, qui vint aujourd'hui joindre l'U. C. C. Les deux groupes bénéficieront de l'alliance. Et la collaboration sera d'autant plus facile que l'Union des Cultivateurs franco-ontariens possède le gros, sinon la quasi-totalité de ses forces, dans les comtés limitrophes de notre province.

En Alberta

Le dernier numéro de la *Survivance*, d'Edmonton, nous apporte, sous forme de chronique de l'Association canadienne-française de l'Alberta, une note qu'il faut détacher et souligner. Elle révèle les sacrifices que font, pour la défense de l'héritage commun, les chefs de la minorité franco-albertaine.

Depuis le début de l'année, dit donc cette note, on a souvent vu dans cette chronique les voyages faits par les différents membres de l'Exécutif de l'A. C. F. A. dans l'intérêt de l'Association. Il y avait onze membres de l'Exécutif de l'A. C. F. A. au congrès de Calgary, l'A. C. F. A. était représentée au congrès de l'A. C. F. C. à Regina, puis il y a les nombreux voyages de notre président général, M. le Dr Pettit. Eh bien, du 1er janvier au 31 juillet dernier les frais de voyage de l'Association se chiffrent à \$28.25 et encore ce montant est pour le secrétaire général.

Il suffit de se rappeler ce que sont dans l'Ouest les distances d'une ville à l'autre, ce que représente, par exemple, un voyage d'Edmonton à Calgary ou à Regina, pour se faire quelque idée des dépenses qu'encourent, en payant ainsi leurs

frais de voyage, les chefs de l'A. C. F. A.

Les \$28.25 du secrétaire général paraissent extraordinaires... comme modicité, quand l'on sait qu'il visite des cercles fort éloignés les uns des autres. Il y a à cela une explication fort simple: le secrétaire général guette les occasions et voyage avec des amis.

Procédé fort économique, mais qui doit le gêner un peu dans ses déplacements.

L'on pourrait citer, un peu dans toutes les provinces en majorité anglaises, des exemples de sacrifice et d'ingéniosité pareils.

Combien de choses très belles, et qui se passent tout près, nous ignorons encore!

O. H.

Choses fédérales

Encore à propos des règlements

Le droit d'abstention d'un député au moment d'un vote — Une proposition de député de Labelle et un amendement du premier ministre

Erreur n'est pas compte. Hier, à propos du règlement qui limite à quarante minutes les discours des députés à la Chambre des Communes, j'attribuais à un journaliste torontois le mérite d'une suggestion pour la rescision ou l'amendement de ce règlement alors que la suggestion winnipegoise est d'un journaliste winnipegois.

Il y a pourtant assez loin de Toronto à Winnipeg. Un convoi de chemin de fer rapide prend à peu près quarante-huit heures pour franchir la distance entre ces deux villes. Pourquoi, en écrivant, ai-je pensé à Toronto au lieu de Winnipeg? C'était sans doute le souvenir subconscient des interminables discours de l'ex-député et de l'ex-ministre torontois Tommy Church, qui agissait encore.

Tous ceux, députés ou journalistes, qui ont connu l'époque où Tommy Church exerçait son talent oratoire au parlement fédéral, comprennent la nécessité ou tout au moins l'utilité d'un règlement parlementaire qui limite la durée des discours à quarante minutes. Mais à chacun le sien. C'est un journaliste winnipegois et non pas torontois qui suggère aux députés de rappeler ou d'amender le règlement des quarante minutes.

Puisque cette mise au point nous amène à repenser des règlements de la Chambre des Communes, pourquoi ne pas signaler une anomalie à laquelle, l'hiver dernier, ils ont donné lieu?

Plusieurs députés, dont le député de Labelle, furent menacés d'expulsion pour avoir refusé de voter sur une mesure qui était alors soumise à la députation. Leur droit d'abstention existait bien pourtant. Il fallut tout de même que le député de Labelle prononçât un discours très réglementaire de quarante minutes pour convaincre de ce fait la droite ministérielle et la gauche libérale.

Dans l'un et dans l'autre camp, on avait pris pour un règlement de la Chambre un simple commentaire du codificateur, commentaire suranné par-dessus le marché. Il arrive comme cela que l'on prenne le Pirée pour un homme.

On se rappelle l'incident. Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône était terminé. Il s'agissait de voter d'abord sur un amendement libéral à l'adresse et ensuite sur l'adresse même.

Le député de Labelle et quelques autres députés d'extrême gauche refusèrent nettement de voter sur l'amendement. Ils avaient déjà, au cours du débat, exposé leurs raisons d'agir ainsi. Certainement l'ordre de l'amendement leur convenait mais le reste ne leur convenait pas du tout.

Comment voter pour ou contre une mesure que l'on n'approuve qu'en partie? L'abstention est chose toute indiquée en pareille circonstance.

Dans le doute, abstiens-toi. C'est la Sagesse des nations qui parle ainsi. Mais des législateurs du XXème siècle n'ont pas toujours le souci de suivre les conseils que la Sagesse des nations nous offre sous forme de proverbes.

La majorité de la Chambre était manifestement disposée à voter l'expulsion des députés abstentionnistes. Les chefs des deux grands partis firent des instances auprès de ceux-ci pour les induire à voter, dans un sens ou dans l'autre, pour ou contre. Les chefs invoquèrent le fameux règlement 69, règlement inexistant.

Les abstentionnistes firent bon. On leur permit, en faisant mine de leur accorder une faveur qui ne se répéterait pas, de se retirer pendant que le greffier annoncerait le résultat du vote.

Cette solution, pour élégante qu'elle fût, ne pouvait être que passagère. Les abstentionnistes n'avaient pas sans raison agi comme ils l'avaient fait. Ce n'étaient pas les simples doutes qu'ils entretenaient sur l'opportunité de donner leur vote pour ou contre une mesure soumise à la Chambre, ils étaient convaincus que leur devoir était de ne pas voter.

Les choses n'en restèrent donc pas là. Quelques jours plus tard, le député de Labelle démontra hors de tout doute que c'est le droit absolu de tout député, en vertu des règlements parlementaires présen-

Le programme de la session parlementaire en Grande-Bretagne

La Chambre des Communes se réunira le 8 septembre alors que se prendra le vote de confiance — M. Snowden annoncera son budget d'urgence le 10

LONDRES, 3. (S.P.C.) — On croit que la Chambre des communes suivra le programme que voici, au début de la session convoquée pour adopter les mesures d'économie du gouvernement de coopération nationale:

8 septembre: La Chambre se réunit. Comme préliminaire aux débats sur les impôts, une motion sera formulée pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens; cette motion constituera aussi une invitation à un vote de confiance. Le premier ministre MacDonald, M. Stanley Baldwin et sir Herbert Samuel parleront au nom du gouvernement; M. Arthur Henderson parlera au nom de l'opposition. La Chambre votera le soir même.

10 septembre: M. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier, commencera l'annonce de son budget d'urgence.

11 septembre: La Chambre étudiera le premier bill, qui aura trait aux impôts; elle aura un jour et demi pour le faire. Ensuite, elle étudiera le second bill gouvernemental, qui aura trait aux mesures d'économie; cette étude durera aussi un jour et demi.

L'Autriche renonce au projet d'union douanière avec l'Allemagne

Déclaration de M. Schober à Genève — Elle écarte une question qui trouble la politique européenne depuis cinq mois

GENEVE, 3. (S.P.A.) — Au nom de son pays, le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. Johann Schober, a renoncé, en présence de la commission paneuropéenne, au projet d'union douanière austro-allemande. La commission était réunie en séance plénière.

S'adressant à la commission en allemand, bien qu'il parle anglais à des séances de ce genre, M. Schober a employé cette formule, relativement au projet d'union douanière: Nous ne le poursuivons pas davantage. Il paraissait mal à l'aise.

La déclaration de M. Schober anticipe le jugement de la Cour de justice mondiale, qui, assure-t-on, déclarera illégal le projet d'union économique de l'Autriche avec l'Allemagne. Elle écarte une question qui trouble la politique européenne depuis cinq mois.

Vraisemblablement la déclaration de M. Schober apaisera les craintes et satisfiera la France, qui, dit-on, était le pays le plus hostile au projet.

tement en vigueur, de voter ou de ne pas voter sur une mesure qui est soumise à la Chambre des Communes.

On avait invoqué l'article 69 des règlements pour obliger les abstentionnistes à voter. Or, l'article 69 des règlements se lit comme suit: "Tout député qui désire présenter un bill doit ou faire une motion ou mandant la permission d'en saisir la Chambre et indiquant expressément le titre de ce bill, ou faire une motion proposant de charger un comité de l'élaborer et de le présenter".

Comme l'on voit, il n'y a rien dans ce texte qui ait trait à l'obligation d'un député de voter pour ou contre une mesure qui est soumise à la Chambre. Ce que l'on avait pris pour un règlement n'était que le renvoi n° 69 dans le livre des règlements commentés de Beauchesne. Le commentaire en question se rapportait aux règlements parlementaires canadiens tels qu'ils existaient avant la révision de 1927.

Le premier article des règlements révisés de 1927 dit bien clairement: "Dans tous les cas non prévus par le présent règlement ni par des ordres de session ou autres, la Chambre suit, en tant qu'ils lui sont applicables, les usages et coutumes de la Chambre des Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord."

Or, un député, d'après les règlements parlementaires britanniques, a le droit de s'abstenir de voter. Par ailleurs, il n'y a rien dans les règlements parlementaires canadiens qui oblige un député de voter. "Autrement", pour employer le texte même du commentaire de Beauchesne, "on considérerait le refus de voter comme un délit parlementaire grave, mais la Chambre anglaise modifia cette coutume en 1906 par l'adoption d'un règlement portant qu'un député n'est pas tenu de voter."

Avant la révision des règlements parlementaires canadiens, en 1927, ce règlement britannique ne s'appliquait pas à Ottawa; mais, depuis 1927, en vertu de l'article premier de nos règlements, il s'applique.

Pour rendre les choses plus claires, le député de Labelle avait proposé que l'on ajoute un article aux règlements des Communes canadiennes: "Lorsqu'il y a un vote, un député n'est pas tenu de voter". La Chambre ne s'est pas prononcée là-dessus, car toute la question a été référée à un comité spécial qui, dans le rapport qu'il a présenté, a recommandé qu'un changement au mode d'enregistrement du vote.

Espérons que M. Bennett ne voudra pas revenir là-dessus pour imposer l'inclusion de son amendement dans les règlements.

Il peut souvent arriver qu'un député tienne à s'abstenir de voter et son abstention peut avoir plus de signification qu'un vote. C'est d'autant plus le cas, si un député a motivé son abstention au cours du débat qui a précédé le vote.

Exiger de quelqu'un qu'il réponde par un oui ou par un non, c'est parfois stupide. En pareil cas, le silence devient éloquent. Et com-

me le dit une chanson parisienne: "Quand on ne dit rien, ça veut souvent dire bien des choses."

Emile BENOIST

L'Allemagne renonce à l'union douanière

Genève, 3 (S. P. A.). — Comme le ministre des affaires étrangères de l'Autriche, le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Julius Curtius, a renoncé au nom de son pays, en présence de la commission paneuropéenne, au projet d'union douanière austro-allemande.

La paralysie infantile à Montréal

Il y a actuellement 114 cas de paralysie infantile à Montréal, soit cinq nouveaux cas depuis hier. M. le Dr S. Boucher, du service d'hygiène municipale, déclare qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer pour le moment. La ville a actuellement les réserves de sérum suffisantes pour parer à la situation.

La grande actualité

L'ENCYCLIQUE QU'IL FAUT
LIRE TOUT DE SUITE

A la clôture de la Semaine sociale, vendredi, le P. Archambault, S.J., ministre de l'Encyclique, "Quadragesimo Anno" fera le sujet des études de la prochaine session des Semaines.

Au congrès des travailleurs catholiques, hier, on faisait à ce très grave document de nombreuses allusions.

Il en sera beaucoup question encore dans les manifestations de la Fédération du Travail.

C'est que cette Encyclique, suite et complément de la *Reformae Novarum*, est l'une des pièces les plus importantes qui aient été publiées depuis des années, qu'elle devrait être familière à tous.

Aussi bien avons-nous constaté nous-mêmes qu'elle suscite un grand intérêt.

Nous en avons imprimé 5,000 d'abord dans notre collection du "Document", et il a fallu tout réimprimer.

Cette réimpression est actuellement en vente et s'écoule rapidement. Qu'on se hâte de la demander.

Brochure de format commode, sous couverture grise. Prix: 10 sous l'exemplaire, 81.00 la douzaine, franco. Au cent, 87; les cinq cents, 830; le mille, 850 — port en plus dans ces derniers cas.

S'adresser au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (tél. Harbour 1241).

Le congrès du Barreau canadien

Le comte de Bessborough est créé membre honoraire de l'Association — Les Ecossais de la Malbaie — A la mémoire de M. Doherty — La loi des faillites — Le Barreau de Paris

La Malbaie, 3. (S. P. C.) — Plusieurs personnalités de marque ont pris la parole au cours de la journée d'hier, la première journée du congrès de l'Association du Barreau canadien. C'est son Excellence le gouverneur général, le comte de Bessborough, qui a ouvert officiellement ce seizième congrès annuel de l'association, en prononçant, réunis dans la vaste salle de bal du Manoir Richelieu, M. A. Anglin, juge en chef du Canada; M. François Lemieux, juge en chef de la province de Québec; M. R. A. E. Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure à Montréal; M. Maurice Dupré, solliciteur général dans le cabinet fédéral; M. Alfred Durand, ministre de la marine et du commerce; M. le juge Arthur Cannon, de la Cour supérieure du Canada; le fils du gouverneur général, le vicomte Duncannon; les représentants du Barreau de Paris et de l'Association du Barreau des Etats-Unis.

Le comte de Bessborough

Son Excellence le gouverneur général a remercié les membres de l'Association du Barreau canadien de leur invitation; pour sa part, il a bien des années qu'il a droit au titre de savant maître, mais son activité s'est surtout dépensée dans d'autres domaines. On lui pardonnera quand même d'insister sur quelques points qui intéressent le renom de la profession. Il faut qu'il soit de plus en plus pauvre pour les gens des classes moyennes, pour les gens de l'entière justice. La profession médicale proclame avec fierté que les pauvres reçoivent de ses membres autant d'attention que leurs concitoyens plus riches. La profession légale doit voir à ce que les petites causes soient conduites avec le même souci de la justice et le même soin que les causes plus importantes; elle doit encore voir à ce que les pauvres puissent recevoir dans les causes importantes une assistance légale aussi efficace que les riches. Il n'y a pas de plus sûr moyen de cultiver et de maintenir le respect traditionnel que nous avons pour la loi.

M. Maurice Dupré

Le président de l'Association du Barreau canadien, M. Louis Saint-Laurent, a remercié le comte de Bessborough qu'il a aussitôt proposé comme membre honoraire de l'association. Toute l'assemblée s'est levée pour voter la proposition. M. Maurice Dupré, solliciteur général et doyen des avocats qui passent leurs vacances à La Malbaie, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a rappelé qu'après la défaite de Montcalm sur les plaines d'Abraham, les soldats anglais et écossais s'étaient établis à La Malbaie ou Murray Bay, avec l'intention d'absorber les Canadiens français. Ils finirent cependant par goûter l'hospitalité des habitants de la côte, ils marièrent leurs filles et on rencontre aujourd'hui des Warren, des Blackburn, des Harvey, des McLean et des McNichol, qui ne savent pas un mot d'anglais. C'est peut-être une leçon de bonne entente et de paix que l'on peut apprendre à La Malbaie. M. Simon, maire de La Malbaie, a ensuite souhaité la bienvenue au nom des municipalités environnantes. C'est M. A. A. McNeil, vice-président de l'association pour la Colombie-Britannique, qui a répondu au nom des délégués.

L'éloge de feu M. Doherty

M. le juge Arthur Cannon, de la Cour suprême du Canada, est alors assis au fauteuil du président et Me Louis Saint-Laurent a prononcé, en sa qualité de président sortant, le discours d'ouverture. Il a surtout

Nécrologie

CHAMBERLAND — A Montréal, le 31, à 39 ans, Ernest Chamberland, fils de Léon Chamberland.
DAIGNEAULT — A St-Constant, le 31, Doris Daigneault, épouse de Florent Bouchard.
DE BELLEFEUILLE — A Montréal, le 2, à 69 ans, Hélène Leclerc, épouse d'Emilien Leclerc, de Bellefeuille.
LADOUCEUR — A Montréal, le 31, à 58 ans, Rose-Anne Robert, épouse d'Edouard Ladouceur.
LECLAIR — A Montréal, le 31, à 37 ans, Alfred Leclair, époux de Dorine Beaulieu.
DEBONVILLE — A Côteau Landing, le 2, Joseph Debonville.
LEFORT — A Montréal, le 1er, à 72 ans, Toussaint Lefort.
LEPAGE — A Montréal, le 31, Mlle Yvette Lepage, fille de M. et Mme Léandre Lepage.
MALLÉ — A Montréal, le 31, à 75 ans, Godfroid-E. Malle, époux de Marie-Louise Corbin.
MATHIEU — Le 2, Christine Bouchard, épouse de feu le Rév. Israël Mathieu, à 81 ans.
MONNETTE — Le 1er, à 51 ans, à l'hôtel-Dieu, Albert Monnette, époux d'Alexandrine Landreville.
MORIN — A Montréal, le 30, à 20 ans, Gaston Morin, élève du séminaire de philosophie, fils de M. et Mme J.-N.-A. Morin.
ROCHELLEAU — A Montréal, le 31, Lucille Rochelleau, fille de Norbert Rochelleau et d'Adeline Paquin.
SAULNIER — A Verdun, le 21, à 90 ans, François Saulnier, époux de feu Adeline Dubreuil.
GUTH — A Montréal, le 1er, à 65 ans, Mme veuve Philias Turcot.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204

La Société Coopérative

Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,
PLATEAU 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

La bibliothèque Saint-Sulpice

Son sort sera décidé d'ici dix jours, répond M. Savignac à une délégation des "Amis" de cette bibliothèque

Le comité des "Amis de la Bibliothèque Saint-Sulpice" nous fait tenir la communication suivante:

Le sort de la bibliothèque Saint-Sulpice sera décidé d'ici dix jours. Voilà la réponse qui a été donnée hier à une délégation des Amis de la Bibliothèque Saint-Sulpice, constituée en association, qui venait adresser au Comité exécutif un suprême appel en faveur de cette institution, dont la disparition est imminente.

L'appel était formellement présenté sous forme d'une requête dans laquelle étaient brièvement relatées les circonstances qui ont motivé cette démarche. Il y a déjà plusieurs mois, les Messieurs de Saint-Sulpice, pour des raisons qui ne concernent qu'eux et dont ils sont les seuls juges, ont résolu de fermer la bibliothèque qu'ils ont érigée rue Saint-Denis il y a dix-sept ans et qu'ils ont depuis cette époque, et à leurs seuls frais, mise à la disposition du public. Subsidiairement, sur les instances des Amis de la bibliothèque, qui ne pouvaient se résigner à la voir s'éteindre, les Messieurs de Saint-Sulpice ont consenti à laisser la bibliothèque au service du public montagnais à condition qu'ils fussent de quelque manière déchargés des frais de maintien et d'entretien. Ceux-ci s'élèvent à \$30,000 annuellement. Les Amis de la bibliothèque s'adressèrent aussitôt à la fois à nos administrateurs municipaux et au gouvernement provincial. Le gouvernement de Québec s'est par la suite engagé à accorder à la bibliothèque, pour une période de 25 ans, une subvention annuelle de \$15,000, à condition que la ville garantisse une contribution égale durant la même période de temps. La question est restée en suspens depuis les printemps dernier à l'hôtel de ville. Mais il est maintenant urgent de prendre une décision. En effet, la bibliothèque après les vacances du mois d'août, devait être ouverte mardi dernier. Ses portes sont restées closes, et on annonce qu'elle restera fermée, si la municipalité ne décide d'assumer, de compte à demi avec le gouvernement de Québec, les frais d'entretien.

La délégation qui s'est présentée devant le Comité exécutif était composée de M. Victor Morin, le juge J.-B. Archambault, le colonel Bovey, de l'université McGill, M. Emile Vaillancourt et M. J.-A. Gauthier. M. Aegidius Fautoux a prononcé un vigoureux plaidoyer à l'appui de la requête. Cette bibliothèque, déclare-t-il, est la seule source où se peuvent éclairer et documenter dans notre ville nos écrivains, nos conférenciers et généralement tous nos travailleurs, intellectuels. La laisser disparaître serait pour Montréal un recul. Elle contient entre cent trente et cent quarante mille volumes. La somme demandée ne représente que tout juste ce qui est nécessaire pour garder la bibliothèque vivante. Le notaire Morin a décrit les services inappréciables que rend la bibliothèque Saint-Sulpice. Puisque, lorsqu'il était échevin, il a fait partie du comité de la bibliothèque municipale, il peut affirmer pertinemment qu'elle ne fait nullement double emploi avec la bibliothèque municipale. Elle est essentiellement une bibliothèque d'étude, et possède de riches collections qui répondent admirablement aux besoins des chercheurs. Le colonel Bovey a attiré l'attention sur le travail qui a été accompli à Montréal pour créer ce que l'on appelle un milieu universitaire. Notre ville possédait déjà une grande université, McGill, et voici qu'il s'en élève une autre, imposante aussi, sur le versant nord du mont Royal. Montréal aura ainsi deux grandes universités. Il n'y a pas d'autre ville au monde qui soit aussi bien partagée. C'est de quoi Montréal peut justement être fier. Mais il serait désastreux qu'à côté de nos deux universités on laissât s'éteindre une bibliothèque comme celle de Saint-Sulpice. Le colonel Bovey déclare que l'université McGill joint de tout cœur ses instances à celles des Amis de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

L'échevin Savignac, qui occupait le fauteuil de la présidence en l'absence de M. Brav, malade depuis quelques jours, a déclaré aux délégués qu'en s'adressant à lui, ils préchaient à un converti. Il reconnaît pour sa part qu'il est nécessaire de conserver cette bibliothèque et promet que la requête sera prise en très sérieuse considération, ajoutant qu'il se sert de cette formule avec l'intention de lui donner toute la signification qu'elle comporte.

Pour terminer, l'échevin Savignac a formellement promis une décision de l'exécutif dans le délai de dix jours au plus.

Le Dr Gaspard Fautoux a une majorité de 515 voix

M. Adjuv Perron, officier rapporteur dans Sainte-Marie, nous communique le rapport suivant du scrutin du 24 août dans cette division électorale: Dr Gaspard Fautoux, 4,989; M. Camilien Houde, 4,474; M. J.-A. LaVoie, 53.

La majorité du Dr Fautoux sur M. Houde est de 515 voix.

Sir George Foster a 84 ans

Ottawa, 3 (S.P.C.) — Le sénateur Sir George-Elias Foster, ancien ministre des finances, est aujourd'hui dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il y a tout près d'un demi-siècle qu'il a été élu pour la première fois aux Commu-

nautés.

Un fort groupe de voyageurs se sont embarqués hier soir à bord du *New Northland*, de la Clarke Steamship Company, pour la troisième croisière de la saison sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. La croisière, comme celle de l'université de Montréal à la fin de juin, faite à bord de ce navire aussi, et comme celle du 4 au 14 août dernier, durera dix jours. Il y aura arrêts aux principaux endroits de la côte sud à l'aller, à Corner Brook, Terre-Neuve, point de destination, et de la côte nord au retour.

Sur le "Paris"

A bord du *Paris*, de la C. G. T., qui a quitté New-York hier pour Plymouth et Le Havre, on remarque le baron Amaury de La Grange, sénateur français, et la baronne de La Grange; Désiré Deffère, ténor français au *Chicago Civic Opera*, et Mme Deffère; ainsi que M. Fernand Courtois, assistant-gérant du service des voyageurs aux bureaux de la C. G. T., à New-York.

Mouvement des paquebots

L'Alaunia, ligne Cunard, parti du Havre, à Montréal dimanche.

Le Doric, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Atholl, ligne de la C.P.S., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Laetitia, ligne Cunard, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

Le Montrose, ligne de la C.P.S., parti de Hambourg, à Montréal samedi.

Le Lady Rodney, de la flotte du G. N., parti des Bermudes, à Montréal lundi.

Journée de prières à la Réparation

Mardi, le 8 septembre, il y aura prière à la chapelle de la Réparation. A 8 heures 30 du matin, messe dite par le R. P. J. Harvey, père blanc missionnaire en Afrique. A 11 h., heure sainte suivie du Chemin de la Croix et d'un Salut du Très-Saint-Sacrement.

Un premier départ aura lieu le matin, à 7 heures 15, de la 1ère Avenue, Viauville. On prend le tramway du circuit "Bout-de-l'Isle".

LA RAISON EN EST SIMPLE

Quand les planchers de salles de danse sont faits de bois dur fabriqués par la "Canada Flooring Co. Limited", ils durent et gardent toute leur beauté. Sélectionnés par des experts — préparés dans des conditions idéales — garantis par une firme de toute confiance!

Pour poser par-dessus de vieux planchers, il y a un plancher spécial "Canada Flooring" d'un demi-pouce. Ce travail s'accomplit sans que vous ayez à rajuster vos boiseries ou cadres de portes.

Notre département de service est à votre disposition. Prévenez-vous de conseils expérimentés qui ne vous coûtent rien.

La navigation

Nouveaux fruits pour le Canada

L'intérêt soulevé la semaine dernière par l'arrivée à Montréal à bord du *Canadian Cruiser*, de la flotte du Canadian National, d'une consignation de liqueurs tirées des passiflores ou fleurs et fruits de la Passion, venant de l'Australie, ne fera qu'augmenter avec l'arrivée nouvelle en fin d'octobre d'une cargaison plus considérable de ces produits à bord du *Canadian Constructor* de la même flotte.

Principalement depuis la ratification du traité de commerce entre les gouvernements du Canada et de l'Australie, M. S. Vincent, commissaire du commerce australien à Montréal, a activement travaillé à développer le commerce entre les deux pays. Parmi les produits que le Canada admettra maintenant en franchise on compte les produits de la famille des passiflores, les oranges, les citrons. Selon le commissaire du commerce canadien à Melbourne, M. D. H. Ross, le sentiment a été très favorable en faveur du traité conclu. On croit que les fruits de la passiflore deviendront populaires au Canada et de consommation courante.

Avis aux marins

Par suite de la diminution du niveau de l'eau du Saint-Laurent, les vaisseaux tirant plus de 13 pieds et 8 pouces d'eau ne pourront naviguer dans les canaux de Cornwall et de Williamsburg jusqu'à nouvel ordre, selon l'avis qui vient de publier le ministère de la marine.

Immigrants sur le "Doric"

Le *Doric*, de la White Star, qui arrivera à Montréal en fin de semaine, porte à bord 58 personnes, femmes et enfants, qui s'en viennent rejoindre au Canada un parent qui y est établi depuis quelque temps. Bon nombre demeureront à Montréal et d'autres se répandront à travers le pays. Le groupe traverse sous les auspices de la Société d'émigration dans les Dominions britanniques.

Les grains

Le port de Montréal a reçu jusqu'à date depuis janvier 1931 un total de 57,749,133 boisseaux de grains contre 47,016,320 l'an dernier; et il a expédié 56,259,874 boisseaux contre 50,091,708 l'an dernier. Au cours des dernières 24 heures, il a reçu 344,649 boisseaux contre 231,482 l'an dernier, et il a expédié 334,473 boisseaux contre 637,337 l'an dernier.

Sur le "New Northland"

Un fort groupe de voyageurs se sont embarqués hier soir à bord du *New Northland*, de la Clarke Steamship Company, pour la troisième croisière de la saison sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. La croisière, comme celle de l'université de Montréal à la fin de juin, faite à bord de ce navire aussi, et comme celle du 4 au 14 août dernier, durera dix jours. Il y aura arrêts aux principaux endroits de la côte sud à l'aller, à Corner Brook, Terre-Neuve, point de destination, et de la côte nord au retour.

Sur le "Paris"

A bord du *Paris*, de la C. G. T., qui a quitté New-York hier pour Plymouth et Le Havre, on remarque le baron Amaury de La Grange, sénateur français, et la baronne de La Grange; Désiré Deffère, ténor français au *Chicago Civic Opera*, et Mme Deffère; ainsi que M. Fernand Courtois, assistant-gérant du service des voyageurs aux bureaux de la C. G. T., à New-York.

Mouvement des paquebots

L'Alaunia, ligne Cunard, parti du Havre, à Montréal dimanche.

Le Doric, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Atholl, ligne de la C.P.S., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Laetitia, ligne Cunard, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

Le Montrose, ligne de la C.P.S., parti de Hambourg, à Montréal samedi.

Le Lady Rodney, de la flotte du G. N., parti des Bermudes, à Montréal lundi.

Journée de prières à la Réparation

Mardi, le 8 septembre, il y aura prière à la chapelle de la Réparation. A 8 heures 30 du matin, messe dite par le R. P. J. Harvey, père blanc missionnaire en Afrique. A 11 h., heure sainte suivie du Chemin de la Croix et d'un Salut du Très-Saint-Sacrement.

Un premier départ aura lieu le matin, à 7 heures 15, de la 1ère Avenue, Viauville. On prend le tramway du circuit "Bout-de-l'Isle".

LA RAISON EN EST SIMPLE

Quand les planchers de salles de danse sont faits de bois dur fabriqués par la "Canada Flooring Co. Limited", ils durent et gardent toute leur beauté. Sélectionnés par des experts — préparés dans des conditions idéales — garantis par une firme de toute confiance!

Pour poser par-dessus de vieux planchers, il y a un plancher spécial "Canada Flooring" d'un demi-pouce. Ce travail s'accomplit sans que vous ayez à rajuster vos boiseries ou cadres de portes.

Notre département de service est à votre disposition. Prévenez-vous de conseils expérimentés qui ne vous coûtent rien.

CANADA FLOORING CO. LIMITED

304, RUE BEAUMONT, Ville Mont-Royal
Téléphone: ATLANTIC 7286 MONTREAL, P.Q.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE!

"Comment poser, finir et entretenir les planchers de bois dur"

Pèlerinage à la Réparation

Manifestation religieuse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — Ralliement au Champ-de-Mars à 1 h. 30

Le dimanche, 13 septembre

Le conseil général, avec la collaboration du comité des promenades historiques et des concerts populaires, organise son troisième grand pèlerinage annuel pour le dimanche après-midi 13 courant, à 2 heures 30, à la chapelle de la Réparation, Pointe aux Trembles.

Le président général et ses collègues prient instamment les dignitaires des sections de la Société de bien vouloir avertir leurs membres d'être tous présents avec leur famille et leurs amis à cette manifestation religieuse.

Voici les grandes lignes du programme: à 1 h. 30, grand ralliement des automobiles au Champ de Mars; distribution de décorations et défilé jusqu'à la Réparation. A 2 h. 30, allocutions par l'un des Pères du sanctuaire et par M. Aimé Parent, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A 3 heures, chemin de la croix; à chaque station un prédicateur fera revivre les souvenirs de la voie douloureuse suivie par le Sauveur. Ensuite, sera chanté le salut solennel du Très-Saint-Sacrement; les pèlerins se formeront alors en procession pour reporter à la chapelle la statue du Sacré-Coeur. Il y aura lecture d'un acte de consécration au Sacré-Coeur par le président général et chant par la foule.

Toute la population de Montréal et des environs est priée avec instance de se rendre en foule le 13 septembre à la chapelle de la Réparation.

La compagnie des tramways mettra en circulation ce jour-là toutes les voitures nécessaires au transport des pèlerins.

Le départ du R. P. D. Gravel, O. M. I.

Maskinongé, Québec, 3. — Une fête paroissiale a marqué récemment le départ du R. P. Diomède Gravel, O.M.I., pour le Basutoland où il exercera son ministère évangélique. Le Père Diomède Gravel est un enfant de la paroisse et sa famille est l'une des plus anciennes de la place. Un grand nombre de prêtres, de religieux et de fidèles se sont associés à la cérémonie religieuse qui s'est déroulée à l'église.

Docteurs, Consultez!!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOIS & PILON

34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermies Electrothérapie

GALLOIS & CIE

54, Chemin Vieux, Lyon (Rhône)

Ultra-violet, infra-rouges

Lampes à ultraviolet pour salles d'opérations et dentistes

Electrodes de quartz

Prix et conditions des plus avantageux

Service d'un ingénieur électro-radiologiste.

Agence générale pour le Canada:

Paul CARDINAUX, D.S.

"PRECISION FRANÇAISE"

3458, St-Denis — HA. 2357

MONTREAL

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant

INCA-SABLE

DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

10 ans d'expérience et de bons services au public.

Le REEL SANS DOULEUR

1297, Saint-Denis

Coin Ste-Catherine. Lan. 8361

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 9 octobre 1931, pour le transport des Mallettes de St. Malte, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route royale No 1 de DORVAL à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de DORVAL et au Bureau de l'Administrateur du District de DORVAL.

Bureau de l'Administrateur de District de DORVAL. Montréal, 28 août 1931.

LA RAISON EN EST SIMPLE

Quand les planchers de salles de danse sont faits de bois dur fabriqués par la "Canada Flooring Co. Limited", ils durent et gardent toute leur beauté. Sélectionnés par des experts — préparés dans des conditions idéales — garantis par une firme de toute confiance!

Pour poser par-dessus de vieux planchers, il y a un plancher spécial "Canada Flooring" d'un demi-pouce. Ce travail s'accomplit sans que vous ayez à rajuster vos boiseries ou cadres de portes.

PRODUITS ET PAINS DE REGIME

DYSPEPSIE, ARTHRITISME, ALBUMINURIE, OBESITÉ, ALIMENTATION DES ENFANTS, ENTERITE.

Heudebert

AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUMET 84, ST-PAUL EST, MONTREAL

LA CAVITÉ

Ne se bouche pas, ne rûle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

Cavité de Luxe faite à Londres Avec étui et bouchon en ambre noir en or \$6.00

Avec sac en chamoisette et bouchon en vulcanite, \$2.50

La Cavité — Pas de Tubes E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Le cinéma à la portée de tous!!!

PATHE SERVICE

1001, RUE BLEURY — MONTREAL

Projecteurs Pathé Baby 15.00 à 135.00

Caméras pour prise de vues 5.00 à 125.00

Librairie considérable. Des milliers de films en vente ou en location à prix raisonnable.

FILMS RELIGIEUX — EDUCATIFS — VOYAGES SPORTS — COMEDIES — DRAMES, ETC.

— AVIS IMPORTANT —

La maison H. de Lanaud, 1001 rue Bleury, est la seule qui se soit spécialisée depuis sept années dans la vente et le service des appareils Pathé Baby — Pathé et Pathé 9m/5 — M. H. de Lanaud est maintenant directeur général de l'agence exclusive au Canada.

LA FETE DU TRAVAIL

A NEW-YORK et ATLANTIC CITY

Aller et retour par le train de luxe WASHINGTONIAN du C. N. R.

Départ le vendredi, 4 septembre Gare Bonaventure, 8.20 p.m. (heure solaire) Retour à Montréal le matin du 8.

Hébergement à New-York au New-Weston—Hôtel de grand luxe — près de la cathédrale St-Patrice, quartier distingué et paisible à proximité de la 5ème Avenue, du parc Central, des musées, théâtres et magasins.

A New-York — 1ère classe aller et retour — Hébergement 3 jours, chambre à 2 avec bain, visite complète de la ville en autocar avec guide, par person- \$28.75 ne

Chambre seule avec bain, à N.-Y., supplément \$3.00

Ne sont pas compris: pullman, repas, pourboires, transferts.

Prix du pullman dans chaque sens:—Lit haut, \$3.00; bas, \$3.75; chambre à 2, \$7.50; compartiment à 2, \$10.50; salon à 3, \$13.50.

POUR EVITER L'AFFLUENCE S'INSCRIRE SANS RETARD.

Au DEVOIR-VOYAGES ou tout agent du CAN. NAT. RY.

CROISIÈRES

DANS LE GOLFE REDUCTION DE 20 POUR CENT

TOURNEE DU GOLFE

16 et 30 septembre, 4 et 28 octobre, 11 novembre

Gaspé, Charlottetown, Îles de la Madeleine, Terre-Neuve, les Sept-Îles, le Saguenay.

1

Demain: VENDREDI, 4 septembre 1931
Sainte Rosalie, vierge.
Lever du soleil, 5 h. 23.
Coucher du soleil, 6 h. 34.
Lever de la lune, 9 h. 41.
Coucher de la lune, 1 h. 13.
Dernier quart, le 5, à 2 h. 27 m. du matin.
Nouvelle lune, le 11, à 11 h. 32 m. du soir.
Premier quart, le 18, à 3 h. 43 du soir.
Pleine lune, le 26, à 2 heures 51 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 76.
Même date l'an dernier 80.
Minimum aujourd'hui 54.
Même date l'an dernier 63.
BÂROMÈTRE
10 heures a.m. 29.76. 11 heures a.m. 29.77.
Midi: 29.78.
Chiffres fournis par la station M.-H. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

La majorité de M. Paquet, dans Montmagny, est tombée de 417 à 287

Un déplacement de 120 voix en faveur du candidat conservateur — Dans un poll, on avait interverti les majorités — M. Bélanger se plaint que toutes les boîtes de scrutin ont été vidées dans une seule — 187 bulletins écartés, placés dans des enveloppes marquées bulletins gâtés — Le recomptage judiciaire n'est pas terminé

QUÉBEC, 3. (D.N.C.) — De nombreux incidents ont marqué la première journée du recomptage judiciaire, pour le comté de Montmagny. Le pointage officiel des bulletins a été commencé depuis hier matin, devant M. le juge D'Auteuil, et se poursuit aujourd'hui.

Jusqu'à date on a passé en revue les votes enregistrés dans douze polls sur trente-deux. La majorité de M. Chas.-A. Paquet, qui était de 417, est tombée à 287. La principale erreur a été trouvée dans le poll No 3 de Cap St-Ignace, où M. Eugène Dussault, candidat conservateur, réclamait une majorité. D'après les premiers rapports, M. Paquet avait recueilli 96 voix à cet endroit et M. Dussault 36. On a découvert qu'on avait interverti les majorités. Quelques bulletins ont été rejetés de part et d'autre et le résultat se lit maintenant 94 pour M. Dussault et 34 pour M. Paquet. C'est un déplacement de 120 voix en faveur du candidat conservateur.

Le président du tribunal a aussi refusé de considérer 187 bulletins écartés dans les différents polls, parce qu'ils avaient été placés dans des enveloppes marquées bulletins gâtés, au lieu de bulletins écartés.

Cette erreur d'écriture fera probablement l'objet d'une contestation.

M. Eugène Bélanger, de Montmagny, qui a demandé le recomptage judiciaire, a enregistré un protesté parce que toutes les boîtes de scrutin ont été vidées dans une seule. Il allègue que cette façon de procéder est illégale et entraîne une confusion de nature à changer le résultat du vote.

Le résultat final du recomptage sera probablement connu ce soir. Il soulève beaucoup d'intérêt dans Montmagny.

M. Aimé Deschênes représente M. Chas.-A. Paquet et MM. Maurice et Philippe Rousseau sont les procureurs de M. Dussault.

Mlle MacDonald défend son père

Une lettre au parti travailliste de Seaham

Londres, 3 (S.P.A.) — Comme son frère Malcolm, Mlle Ishbel MacDonald défend la décision que leur père, M. Ramsay MacDonald, a prise de former un gouvernement de coopération nationale pour rétablir l'équilibre budgétaire de la Grande-Bretagne.

Dans une lettre au parti travailliste de Seaham, qui a demandé à M. Ramsay MacDonald de démissionner comme député, à cause de sa participation au gouvernement de coopération nationale, Mlle MacDonald s'est déclarée prête à renoncer à donner une causerie à ce groupe travailliste, si sa causerie devait embarrasser le groupe.

"Comme la présente crise n'est qu'une autre preuve de l'échec du capitalisme et de la nécessité d'une véritable propagande socialiste, a-t-elle écrit, je sens que je ne puis appuyer mon père tout en continuant à faire propagande socialiste. Si l'on croit que le ne puis pas parler d'une tribune travailliste parce que j'appuie mon père, le comprendrai et je poursuivrai ma propagande socialiste par d'autres moyens.

Le secrétaire du parti travailliste de Seaham a libéré Mlle MacDonald de son engagement, tout en affirmant que le groupe eût désiré l'entendre.

Douze mois de prison

Georges Grignon, qui avait machiné le vol chez Casgrain et Charbonneau, a été condamné à douze mois de prison par le juge Couillard ce matin. Le magistrat a reproché à l'accusé d'avoir été l'instigateur de ce vol considérable et d'avoir entraîné à sa suite des enfants qui ont été condamnés par la Cour juvénile.

"Vous n'avez pas de dossier judiciaire, lui a dit le juge. C'est ce qui vous sauve d'une condamnation d'au moins trois ans que je vous aurais imposée si ce n'était pas la première fois que vous comparaissez devant un tribunal de justice. Cette sentence vous sert de leçon."

La déportation des Chinois du Mexique

Nankin, Chine, 3. (S. P. A.) — Le ministre des affaires étrangères C. T. Wang, a déclaré, ce matin, au cours d'une entrevue, que la Chine tiendrait le Mexique strictement responsable de toute perte de vie ou de tout dommage à la propriété qui pourraient se produire lorsque l'on procédera à la déportation de plusieurs milliers de Chinois établis sur le territoire mexicain.

M. Wang a ajouté que les États-Unis avaient accepté d'agir comme médiateurs entre les deux gouvernements, après que le ministre chinois à Mexico eût vainement protesté auprès du président Ortiz Rubio.

Une pendoison à Winnipeg

Winnipeg, 3 (S. P. A.) — John Streib, meurtrier de trois enfants d'une femme qui l'hébergeait, a été pendu à la prison de Headingley ce matin.

Visite pleine d'enchantement

Les excursionnistes du "Devoir" à bord de l'"Empress of Britain" — Une journée charmante remplie d'agréables surprises

La visite de l'"Empress of Britain", à Québec, hier, organisée par le Service des Voyages du Devoir, en collaboration avec le Pacifique Canadien, a obtenu un grand succès.

Le train spécial, parti de Montréal à 8 heures hier matin, est arrivé au quai même à midi et demi, tel que prévu, après avoir cueilli en route, notamment aux Trois-Rivières, des groupes d'excursionnistes.

Un excellent repas attendait les visiteurs au nombre de près de cent cinquante qui furent amenés des leur arrivée à la magnifique salle à manger de première classe dont l'aménagement, d'un luxe inouï tout en étant d'un goût raffiné, provoque l'admiration unanime. Le menu, imprimé en français, au nom du Devoir, était des plus invitants. On y fit honneur pendant que l'orchestre du bord faisait entendre des airs classiques. Par un dispositif de haut-parleurs, la musique est entendue dans tous les salons de toutes les classes.

On fit ensuite la visite du paquebot dont la beauté et le confort — sans oublier la rapidité et la sûreté — se comparent avantageusement avec les plus puissants navires du globe. L'inspection depuis la dunette jusqu'à la cale se fit par groupes, sous la direction du personnel de l'"Empress" dont un grand nombre parlent le français, — on les reconnaît grâce à un signe ingénieux: tous ceux qui savent le français portent un col d'habit rouge; ceux qui ne parlent que l'anglais portent du bleu et ceux auxquels l'allemand est familier sont en vert.

On admira tour à tour les vastes ponts où les passagers se livrent à des jeux en plein air dont le tennis établi suivant les dimensions régulières et qui se joue sur l'"Empress of Britain" — ce qui est presque unique sur les transatlantiques avec des balles et non pas avec des cerceaux en chanvre.

Puis ce furent les beaux salons: la salle de bal, les fumoirs, les boudoirs, les salles de jeux pour les petits, les gymnases, la piscine avec son eau limpide et enfin les cabines en touriste, en troisième classe, en première aménagées avec tout le confort désirable, où partout des artistes, peintres, ébénistes et décorateurs semblent s'être donné le mot pour provoquer des surprises sans cesse renouvelées. Ce fut le cas notamment des cuisines où tout brille où tout reluit.

La classe touriste où le prix de passage est très attrayant — \$220 aller et retour — fut particulièrement admirée. De même la troisième classe, celle des émigrants, fréquentée maintenant par nombre de touristes à la bourse modeste: nombre d'hôtels de bonne réputation ne sont pas mieux aménagés ni avec une plus grande propreté. La troisième, comme la classe touriste, possède l'eau chaude et l'eau froide courante dans toutes les cabines.

Ce fut un après-midi charmant. On voulut bien louer l'initiative inédite du Service des Voyages du Devoir et du C. P. R. qui permet aux Montréalais, — puisque l'"Empress of Britain" est d'un trop fort tonnage — 42,500 tonnes, — pour se rendre à Montréal, — de se rendre à Québec (comme jadis Mahomet à la montagne) — et de faire la découverte de ce paquebot dont la réputation désormais mondiale est un actif de première valeur pour notre pays.

Une quinzaine d'excursionnistes sont revenus hier soir. Les autres profitent de leur billet de retour valide jusqu'au 4 septembre, pour assister aujourd'hui à l'ouverture de l'Exposition de Québec. Tous sont enchantés et, comme il arrive dans tous les voyages du Devoir, prêts à recommander à la prochaine occasion.

Le voyage était sous la direction de M. P.-E. Gingras, agent de district, et de M. Emile Dupont, pour le Pacifique Canadien, et de M. Jean Grenier, pour le Service des Voyages du Devoir.

La nouvelle Cour des jeunes délinquants

On s'étonne, en certains milieux, que la nouvelle cour juvénile construite sur la rue Saint-Denis, près du boulevard Saint-Joseph, ne soit pas encore terminée. Les travaux d'aménagement à l'intérieur se poursuivent avec une lenteur désespérante et les jeunes délinquants continuent à s'entasser dans les locaux restreints de la rue Champ de Mars.

Au cours du mois de juillet, le juge Lacroix a entendu 270 causes, par une température de 95 degrés. C'est dire que ce tribunal est très occupé et que pour expédier plus rapidement la besogne il aurait besoin de ses nouveaux locaux le plus tôt possible.

Le président du comité exécutif s'est montré fort surpris qu'on ne soit pas plus avancé.

M. Honoré Parent est délégué à Québec

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, est allé à Québec rencontrer les autorités provinciales au sujet des travaux de chômage.

Le service funèbre des cinq Dominicains

S. E. Mgr Couturier présidait l'émouvante cérémonie à l'église Saint-François d'Assise d'Ottawa, ce matin — De nombreux membres du clergé y assistaient ainsi que des représentants des communautés religieuses

Ottawa, 3. — Le service funèbre pour le repos de l'âme des cinq jeunes prêtres dominicains qui se sont noyés mardi dans la rivière Outaouais et dont on n'a pas encore retrouvé les corps a été chanté ce matin dans l'église Saint-François d'Assise, desservie par les RR. PP. Capucins, C'est S. E. Mgr F.-X. Couturier, O.P., évêque d'Alexandria, qui officiait. S. E. Mgr Andrea Casulo, délégué apostolique, et S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, assistaient au trône. On remarquait la présence de nombreux membres du clergé, des représentants de toutes les communautés religieuses d'Ottawa et de Hull et des nombreux amis de la communauté éprouvée.

Un cadavre repêché

(Dernière heure)
Ottawa, 3 (D.N.C.) — On a repêché cet avant-midi l'un des Dominicains qui se sont noyés, mardi. On ne sait pas encore laquelle des victimes de cette tragédie a été retrouvée.

Fin de la dictature en Yougoslavie

Le roi Alexandre proclame la substitution d'une nouvelle constitution à la loi de dictature de 1921 et nomme un ministère

Belgrade, Yougoslavie, 3 (S.P.A.) — La Yougoslavie, ou royaume des Serbes, Croates et Slovènes, a repris aujourd'hui une forme constitutionnelle de gouvernement, après avoir été plus de deux ans sous la dictature du roi Alexandre.

Il y a quelques heures, après une séance extraordinaire du cabinet, le roi a proclamé la substitution d'une nouvelle constitution à la loi de dictature de 1921 et a nommé un ministère composé de représentants des partis politiques traditionnels.

Dans sa proclamation, le roi dit qu'il est convaincu que les constatations faites pendant la dictature permettent maintenant une organisation définitive des institutions d'Etat et qu'il a l'intention d'appliquer une politique nationale fondée sur une collaboration directe du peuple.

La nouvelle constitution assure à la Yougoslavie des libertés civiles et des droits politiques semblables à ceux des pays de l'ouest de l'Europe, et la liberté de presse.

Elle assure en outre la reconstitution de l'ancienne province de Slovanie, qui a été longtemps une question délicate.

Le cours de M. l'abbé Lucien Pineault

Par suite de sa nomination comme curé de Ste-Cunégonde en remplacement de M. l'abbé Armand Paiement, devenu curé de St-Louis de France, M. l'abbé Lucien Pineault ne conservera que deux cours de philosophie parmi les cinq qui lui étaient confiés par l'Université de Montréal.

Il continuera donc de professer la logique à la Faculté même de philosophie de l'Université et la philosophie rationnelle à l'Institut Pédagogique affilié à l'Université. L'an prochain, ses cours de logique se trouveront terminés et il inaugurera alors des cours de philosophie de morale familiale à la Faculté.

Par contre, il abandonne ses cours de philosophie générale à l'École des Hautes Études Commerciales et à la Faculté des Sciences. Il abandonne aussi ses cours de philosophie morale à la Faculté de Médecine.

L'on sait par ailleurs que M. l'abbé Pineault demeurera membre du conseil de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal. Ce conseil fera connaître sous peu les noms des professeurs qui seront chargés des cours abandonnés par M. Pineault.

L'eau envahit Nankin

Nankin, Chine, 3 (S.P.A.) — La capitale de la Chine est aujourd'hui menacée par le débordement du fleuve Yangtse et l'on prend des mesures d'urgence pour sauver la ville d'une inondation. Trois digues importantes en dehors de la porte de l'ouest ont été emportées par l'eau et le fleuve a atteint un niveau de neuf pouces au-dessus de celui de la ville. Des milliers de réfugiés ont dû s'installer sur les murailles.

Le vice-amiral Stokes reçu à l'hôtel de ville

Le vice-amiral Charles F. Stokes, chirurgien en chef de la marine américaine, s'est rendu à l'hôtel de ville, ce matin. Il a été reçu par M. F. W. Gliday, au nom du maire de Montréal. Il a présenté une lettre de M. Redmond Gauthier, maire de Miami, descendant d'une famille canadienne-française.

Projet de deux barrages

Pour la canalisation du Saint-Laurent — Les négociations entre le Canada et les États-Unis

Washington, 3 (S. P. A.) — Des ingénieurs des États-Unis ont tracé des plans pour un projet de canalisation du Saint-Laurent au moyen de deux barrages dans la partie internationale du fleuve.

On apprend de très bonne source que les États-Unis sont prêts à poursuivre dès maintenant des négociations avec le Canada pour la canalisation du fleuve d'après le projet à deux barrages.

Jusqu'à présent les ingénieurs canadiens et les ingénieurs des États-Unis ne s'entendaient pas sur le nombre des barrages nécessaires à la canalisation du fleuve. Les ingénieurs canadiens en demandaient deux, alors que ceux des États-Unis soutenaient qu'un seul était nécessaire.

Le fait que le major Herridge, ministre du Canada aux États-Unis, doit retourner à Washington bientôt a ravivé chez les autorités des États-Unis l'espoir d'une décision prompte et définitive du gouvernement canadien relativement à la question du Saint-Laurent. Le major Herridge doit arriver à Washington la semaine prochaine.

La dernière correspondance entre les deux gouvernements au sujet de la canalisation du Saint-Laurent a eu lieu le 2 septembre de l'année dernière. Dans une note, le gouvernement des États-Unis avait alors demandé si le gouvernement canadien venait de prendre le pouvoir, était prêt à procéder à la réalisation du projet. Ottawa avait répondu par un simple accusé de réception.

Depuis lors, le colonel Hanford McNider, ministre des États-Unis au Canada, a eu plusieurs conversations avec M. Bennett pour accomplir le désir du président Hoover que le projet soit promptement mis à exécution.

Ces conversations furent interrompues lorsque le premier ministre vint à Washington et a traité du sujet avec le président Hoover.

Le côté finance du projet est resté le point le plus important à négocier diplomatiquement. Les deux gouvernements sont pratiquement d'accord pour exiger que l'énergie électrique qu'on pourra obtenir des barrages nécessaires à la canalisation paie le coût de l'entreprise. Toutefois, on dit à Washington que le Canada n'a pas encore trouvé un débouché pour sa part de l'énorme quantité d'énergie électrique à des intérêts des États-Unis. Il a été proposé officiellement au Canada de céder aux États-Unis l'excédent de sa part jusqu'au moment où il pourrait l'utiliser entièrement, mais le Canada a rejeté cette proposition.

Les dernières conversations importantes qui ont eu lieu aux États-Unis relativement à la canalisation du Saint-Laurent se sont déroulées entre le président Hoover et M. James-Grafton Rogers, secrétaire d'Etat adjoint, au camp présidentiel de Rapidan. Le président et M. Rogers ont discuté tous les aspects du projet, mais plus particulièrement les nouveaux plans à deux barrages.

Touristes du Mississippi de passage à Montréal

Une centaine de touristes, venant de différents centres de la vallée du Mississippi et actuellement en tournée de Bonne Entente dans l'Est des États-Unis et au Canada, sont arrivés ce matin à Montréal sur un convoi spécial et ont été reçus à la gare Windsor du Pacifique Canadien par le maire suppléant, l'échevin W.-S. Weldon. La fanfare de Jackson, Miss., les précédait et avant de quitter la gare, elle a attaqué le "God save the King". Ces visiteurs américains ne séjourneront que quelques heures à Montréal et continueront leur randonnée vers l'Ouest sur le réseau du Pacifique Canadien.

Ils s'arrêteront en cours de route à Ottawa, Oshawa, Bowmanville et Toronto, puis retourneront aux États-Unis par voie de Hamilton, Ont., et Toledo, Ohio. Cette excursion se fait tous les ans sous la direction de l'ex-gouverneur Dennis Murphy, dans le but de mieux faire connaître le Mississippi, ses produits et ses industries.

L'influence de la S. D. N. diminue

Paris, 3. (S. P. A.) — Dans un article que publie aujourd'hui l'"Ere Nouvelle", l'ex-premier ministre Edouard Herriot affirme que l'influence de la Société des Nations diminue, et qu'avant longtemps la Banque des règlements internationaux sera tout ce qui émergera de la Société des Nations.

Un aéroplane fait trois victimes

Gerrera, Italie, 3 (S.P.A.) — Au début d'une parade de neuf cents avions militaires, qui a terminé les manœuvres aériennes de l'Italie, un des avions s'est écrasé sur le sol tuant un aviateur et deux spectateurs.

Gandhi s'arrête à Aden

Le chef nationaliste indien reçoit un accueil enthousiaste d'une foule d'Indiens — On lui présente une bourse de \$1,625 — Programme à Londres

Aden, Arabie, 3 (S.P.A.) — Le chef nationaliste indien Gandhi et ses compagnons de voyage ont visité aujourd'hui ce port, pendant une courte escale de leur paquebot.

Une foule d'Indiens ont attendu toute la nuit l'arrivée du *Rajputana* qui transporte Gandhi à Londres pour la deuxième conférence en table ronde. Ils lui ont fait un accueil enthousiaste.

Des marchands indiens de ce port ont offert une bourse de \$1,625 à Gandhi. Dans une allocution le chef nationaliste a dit qu'il avait attendu davantage de ses adhérents d'Aden, puis il a traité du problème des divergences entre hindous et musulmans. Il a ensuite déjeuné avec les notables indiens de la ville.

Interrogé sur son programme pour la conférence Gandhi a dit: "Je chercherais à obtenir une constitution qui libère l'Inde de toute servitude et de tout patronage. Je travaillerais à obtenir une Inde où le pauvre sente qu'il est dans sa patrie et qu'il participe à sa formation; une Inde où il n'y ait ni classe élevée ni basse classe, où toutes les communautés vivent en harmonie."

Une telle Inde ne peut abriter l'abomination des intouchables, la malédiction des boissons enivrantes ou des narcotiques. Les femmes y auront des droits égaux à ceux des hommes. Comme nous serons en paix avec le reste du monde, comme nous n'exploiterons ni ne serons exploités, nous n'aurons pas la plus petite armée imaginaire.

Tous les intérêts qui ne seront pas en conflit avec ceux de la masse seront scrupuleusement respectés, qu'ils soient étrangers ou indigènes. Personnellement, je déteste la distinction entre étranger et indigène.

C'est pour cette Inde de mes rêves que je lutterai à la prochaine conférence en table ronde. Je pourrai échouer, mais si je veux mériter la confiance du Congrès, à une autorité sur moi, je ne me contenterai de rien de moins que cela.

L'aumônier général des syndicats catholiques

M. l'abbé Jean Bertrand, vicaire à la paroisse St-Denis de Montréal, vient d'être nommé par S. E. Mgr l'archevêque - coadjuteur aumônier général des Syndicats catholiques et nationaux, en remplacement de M. l'abbé Aimé Boileau, devenu récemment curé de la paroisse St-Georges.

M. l'abbé Bertrand est un ancien aumônier des Syndicats Catholiques des employés de tramways.

La taxation des terrains d'églises

Toronto, 3 (S. P. C.) — Des délégués à la 33e réunion annuelle de l'Association municipale d'Ontario préconisent la taxation des terrains d'églises, de séminaires et de débits de spiritueux.

L'A. E. G. la General Electric allemande, est tombée de 83 3/4 à 59. Les autres valeurs industrielles ont perdu de 10 à 30 points. Les obligations et les actions privilégiées n'ont pas été aussi affectées.

La Bourse de Berlin

Elle rouvre ses portes fermées depuis le 11 juillet — Dégringolade des valeurs

Berlin, 3 (S.P.A.) — La Bourse a rouvert ses portes ce matin pour la première fois depuis le 11 juillet. Dès l'ouverture les prix se sont mis à descendre; peu de valeurs ont échappé à la baisse, et quelques vedettes ont été particulièrement éprouvées.

I. G. Farben, considérée comme une des plus solides industries allemandes, a été écrasée sous une avalanche de ventes; à un moment donné la banque de cette firme est entrée en jeu pour arrêter la chute.

La seule partie de la liste qui a échappé à l'assaut de l'ouverture c'est celle des valeurs étrangères. Parmi les industries domestiques, "Ise", la grande combinaison minière, est descendue de 142 à 115 par suite des ordres de vente jetés sur le marché.

Pour enrayer la chute, le comité de la Bourse a décrété que seulement 10 pour cent des valeurs offertes seront considérées comme à vendre; ce procédé enlèvera techniquement du marché une grande garde des ordres de vente.

Les actions de banques ont baissé d'une manière générale, et même la Reichsbank a perdu 23 1/4 points par la précédente fermeture officielle.

L'A. E. G. la General Electric allemande, est tombée de 83 3/4 à 59. Les autres valeurs industrielles ont perdu de 10 à 30 points. Les obligations et les actions privilégiées n'ont pas été aussi affectées.

M. Ramsay MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne, se promenant dans le parc de St. James avec sa fille, Sheila.

Une auto plonge dans le canal

Un des occupants de la voiture est resté au fond de l'eau et n'a été retiré que ce matin — Trois autres personnes voient la mort de près

Un homme s'est noyé et trois autres personnes ont vu la mort de près ce matin, vers une heure, alors qu'une automobile a plongé dans le canal Lachine, au pont de la sixième avenue, à Lachine. Au moment de l'accident, le pont était fermé afin de laisser passer un navire. L'automobile est arrivée à toute vitesse, et après avoir brisé les barrières, elle a plongé dans le canal. Thomas J. Hurley, 22 ans, l'un des occupants de la voiture, est resté au fond de l'eau. Les trois autres personnes, William Alldis, 21 ans, conducteur de l'automobile, 1423 rue St-Urbain, Lillian Holmes, 19 ans, 282 boulevard Desmarais, Verdun, et Tony Russell, 18 ans, 193, rue Laflèche, Verdun, ont pu sortir de l'automobile submergée. Ils ont été recueillis par des employés du canal et conduits à l'hôpital pour traitement. Alldis est gardé par un constable comme témoin important pour l'enquête du coroner. C'est en vain que les employés du canal ont plongé pour tâcher de porter secours au malheureux qui était resté dans l'automobile. Il a été impossible de le tirer de l'intérieur de la voiture car l'eau était trop profonde à cet endroit.

Le plongeur du gouvernement, M. A.-O. Vallée, s'est rendu sur les lieux et il a réussi vers quatre heures à attacher des câbles pour tirer du fond de l'eau l'automobile et la victime.

Le coroner tiendra une enquête demain si les occupants de l'automobile sont en état de venir rendre témoignage.

L'automobile appartenait à la Hertz Driveaway System.

La Bourse de Berlin

Elle rouvre ses portes fermées depuis le 11 juillet — Dégringolade des valeurs

Berlin, 3 (S.P.A.) — La Bourse a rouvert ses portes ce matin pour la première fois depuis le 11 juillet. Dès l'ouverture les prix se sont mis à descendre; peu de valeurs ont échappé à la baisse, et quelques vedettes ont été particulièrement éprouvées.

I. G. Farben, considérée comme une des plus solides industries allemandes, a été écrasée sous une avalanche de ventes; à un moment donné la banque de cette firme est entrée en jeu pour arrêter la chute.

La seule partie de la liste qui a échappé à l'assaut de l'ouverture c'est celle des valeurs étrangères. Parmi les industries domestiques, "Ise", la grande combinaison minière, est descendue de 142 à 115 par suite des ordres de vente jetés sur le marché.

Pour enrayer la chute, le comité de la Bourse a décrété que seulement 10 pour cent des valeurs offertes seront considérées comme à vendre; ce procédé enlèvera techniquement du marché une grande garde des ordres de vente.

Les actions de banques ont baissé d'une manière générale, et même la Reichsbank a perdu 23 1/4 points par la précédente fermeture officielle.

L'A. E. G. la General Electric allemande, est tombée de 83 3/4 à 59. Les autres valeurs industrielles ont perdu de 10 à 30 points. Les obligations et les actions privilégiées n'ont pas été aussi affectées.



M. Ramsay MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne, se promenant dans le parc de St. James avec sa fille, Sheila.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 3 septembre

— Willis A. Sutton, ancien président de l'Association Nationale d'Education et surintendant des écoles d'Atlanta, Georgia, parlera sous les auspices du comité fédéral du chômage à 4 heures, poste WABC.

— Inauguration à 5 heures, poste WJZ, d'une série de causeries sur les grands problèmes actuels par des économistes et des écrivains. Dr Harry Elmer Barnes, auteur de plusieurs volumes, traitera le sujet suivant: "Genesis of the Race-ter".

— A 7 heures 15 et à 7 heures 45, poste WABC, récitals de chants par Dennis King et par Morton Downey respectivement. Accompagnement d'orchestre.

— A 8 heures, poste WABC, Arthur Pryor présentera son programme de musique militaire régulière: Stars and Stripes forever, de Sousa; Canadienne-Française, de Laurendeau; La Légion Américaine, de Parker; Princess Pat, de Herbert; L'Amérique Victorieuse, de Bagley. — Marion Harris, comédienne de la scène et de l'écran, sera l'artiste d'honneur du programme que le poste WEAF irradiera à 8 heures. Orchestre sous la direction de Rudy Vallée.

— Histoires amusantes par Henry Burbig, au poste WABC, à 8 heures 45, et orchestre sous la direction de Nat Brunloff.

— Récital de chant par Barbara Maurel, contralto, de 8 heures 45 à 9 heures, poste WABC. L'orchestre jouera Beau Soir, de Debussy; Pizzicato Polka, de Strauss, et une valse de Debussy.

— L'Arco Birthday Party fera revivre Eugène Field comme l'hôte d'honneur du programme du poste WEAF à 9 heures. Artistes: Rachel Morton, soprano; Harold Hansen, ténor; John Moncrieff, basse; orchestre sous la direction de Jaffrey Harris.

— Les solistes Julia Sanderson et Frank Crumit figureront au programme du poste WJZ à 9 heures. Orchestre dirigé par Jack Shilkret.

— John Charles Thomas, baryton, sera l'artiste d'honneur du programme irradié à 9 heures 30, poste WJZ. Orchestre dirigé par Don Voorhees.

— L'Heure musicale des A. & P. Gypsies du lundi soir sera divisée en deux demi-heures désormais. La demi-heure du jeudi commencera à 10 heures et mettra en vedette Frank Parker, ténor, et celle du lundi soir Veronica Wiggins, contralto. Orchestre sous la direction de Harry Horlick.

— Grand Opera en miniature au poste WABC à 9 heures 30 avec les artistes suivants: Julia Mahoney, soprano; Barbara Maurel, contralto; Frank Ruff, ténor, et Crane Calder, basse. Orchestre dirigé par Howard Barlow.

— A 10 heures 45, poste WABC, Irene Beasley, artiste d'honneur. Orchestre sous la direction de Victor Arlen.

M. Alfred Duranleau

— Le ministre de la marine dont relève la radiophonie au Canada, M. Alfred Duranleau, adressera la parole à Toronto à 11 heures 30, postes CFCF, CKGW et WJZ au cours du programme d'hommage à l'industrie de la radio offert par l'Exposition de Toronto. Plusieurs artistes canadiens figureront à ce programme.

Vendredi, le 4 septembre

— Causerie de critique littéraire à 3 heures 15, poste WJZ, par Stuart Chase.

— William J. Cooper, commissaire de l'Education aux Etats-Unis, parlera au poste WABC à 4 heures sous les auspices du comité fédéral du chômage.

— Deux pianistes célèbres, Stanley Hummel et Edward Morris, figureront le vendredi aux programmes du poste WGY à 7 heures 30. Ils joueront "Variations sur un thème de Beethoven", par Saint-Saëns et une pièce de Duvvernoy.

— Mary Lawler, étoile de la scène et de l'écran, sera l'artiste d'honneur du poste WJZ à 8 heures et chantera plusieurs pièces. Orchestre sous la direction de Léo Reisman.

— Arthur Pryor présentera comme à l'ordinaire son programme de musique militaire au poste WABC, à 8 heures: La Cavalcade, de Chambers; Devant le mât, de Laurendeau; Cadets de High School, de Sousa; Marche Indiana, de Hanley; et Hands Across the Sea, de Sousa.

L'HEURE PROVINCIALE

Programme musical avec les concours de M. Bernard Symonds, pianiste, et du quatuor à cordes de l'Heure provinciale.

1. Causerie: "Houses, buildings and churches in Quebec", par A.-T. Galt Durnford, professeur de l'Université McGill. 2. Musique de chambre: a) Interludio in modo antico, d'Alex. Glazounov; b) "Sérénade" (de Namouna), d'Edouard Lalo; Le quatuor à cordes de l'Heure provinciale. 3. Piano: Prélude en si bémol mineur, de J.-S. Bach, par M. Bernard Symonds. 4. Cinq minutes avec Gyfars, par Feydeau. 5. Andante, par le quatuor à cordes. 6. Piano: Premier mouvement de la Sonate en fa mineur, op. 5, de Brahms, par M. Bernard Symonds. 7. Dans un vieux château, (extraît de la "Petite Suite"), de Moussorgsky. Le quatuor à cordes. 8. Piano: Seguedillas, d'Albeniz, par M. Bernard Symonds.

L'Heure provinciale est transmise par le poste CKAC de 8 à 9 heures.

— Jessica Dragonette, soprano; Léo O'Rourke, Robert Stevens, ténors; John Seagle, baryton; Darrell Woodyard, basse, et autres artistes, figureront au programme du poste WEAF, à 8 heures. Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon.

— Howard Barlow présentera le programme de musique d'orchestre suivant, à 8 heures 30, poste WABC. La Danza, de "Scènes napolitaines"; Sous les tilleuls, des "Scènes alsaciennes"; Navarraise, du Cid; Fête-bohème, des "Scènes pittores-

Les boursiers de la province

Le gouvernement provincial en choisit treize

Québec, 3 (S.P.C.) — Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a donné hier les noms des titulaires des 13 bourses offertes par le gouvernement de la province de Québec. Six étaient recommandés par l'Université Laval de Québec, quatre par l'Université de Montréal, et deux par l'Ecole Polytechnique.

La liste des nouveaux boursiers est la suivante: Université Laval: Gérard Morisset, notaire, qui étudiera l'art religieux; Charles Lapointe, musique (orgue); Jean-Louis Tremblay, chimie; Victor Potvin, médecine; Maurice Lévesque, littérature; Lionel Groulx, médecine.

Université de Montréal: Gérard Caron, Drummondville, médecine; Charles Grignon, médecine; Rodrigue Lefebvre, médecine; Jean Paret-Raymond, M.D., médecine.

Université McGill: J. Campbell Merrett, architecture; Eugène Joliat, étude du français en vue de l'enseignement de cette langue. Ecole Polytechnique: André Hone, ingénieur minier.

Aux Assises

Le procès de Nogaret aura lieu durant le prochain terme

Le terme d'automne de la Cour des Assises s'ouvrira jeudi prochain. Parmi les principales causes sur le rôle, on remarque celle d'Albert Nogaret qui subira son second procès pour le meurtre de la fille Simone Caron, de la Pointe-aux-Trembles. Nogaret avait été trouvé coupable de meurtre le 8 mars dernier et condamné à la pendaison mais son procureur, Me Lucien Gendron, en avait appelé de la sentence devant la Cour d'appel qui, à l'unanimité, a cassé le verdict et ordonné un nouveau procès parce qu'un gardien du jury avait fourni des informations sur la cause.

Le juge Wilson, qui est en Europe à l'heure actuelle, ne sera pas de retour avant le 25 courant. Il est peu probable que l'audition de la première cause sur le rôle commence avant cette date.

John Monastersky subira son procès sous une double accusation de meurtre. Il aura à répondre de la mort de Basil Sportana et de celle du constable Emile Beaucage.

William Wilkinson et Jack Edgett auront à répondre de la mort de Marcel Dupré, ce jeune restaurateur de la rue Amherst abattu d'une balle de revolver par des bandits qui voulaient le voler.

Programme des Petits chanteurs parisiens

A NOTRE-DAME, LE 21 SEPTEMBRE

PREMIERE PARTIE (Musique du XVIIe siècle)
1. Nos qui sumus, (4 voix) Roland de Lassus
2. Sic ut cervus desiderat (4 voix) Giovanni Perlugi da Palestrina
3. Domine, non sum dignus (4 voix) Thomas Lute da Vittoria
4. Jerusalem, Surge (4 voix et verset en duo d'enfants) Marco Ingegneri
5. Descende in hortum meum (4 voix d'enfants et un ténor) Antoine de Févin

Allocation de M. l'abbé Fernand Maillet, directeur des petits chanteurs

DEUXIEME PARTIE
6. O vos omnes, (4 voix) T. L. da Vittoria
7. Assumpta est Maria (6 voix) G. P. da Palestrina
8. Tu es Petrus (4 voix) Clemens non Papa
9. O quam gloriosum est regnum, (4 voix) T. L. da Vittoria
10. En son temple sacré, (3 voix) Jacques Mauduit

Intermède d'orgue
TROISIEME PARTIE (Au Salut du Saint-Sacrement)

Cor Jesu
11. Ego sum Paupers (4 voix) G. P. da Palestrina
12. Ave Maria (4 voix) Josquin des Prés
13. Tantum ergo (4 voix), sur le thème du mozarab, la sortie: T. L. da Vittoria
14. Exultate Deo (3 voix) G. P. da Palestrina

Un long travail de spécialisation a seul pu mettre les Petits Chanteurs en possession de cet admirable répertoire du XVIème siècle. Nous avons toute raison de penser qu'ils ne l'interpréteront pas à Montréal avec moins de brio qu'à Alger, il y a quatre mois, dans la salle du Majestic. Un critique musical algérien, M. Anicet, professeur au Conservatoire, disait: "L'interprétation de la Manécantérie a été dirigée des plus prestigieuses sociétés chorales qui se soient consacrées à cette musique de la Renaissance".

La Manécantérie, qui compte plus de cent choristes, en amène 35 dans sa tournée au Canada: 25 enfants, choisis parmi les plus belles voix de soprano et d'alto, et 10 hommes, dont 8 basses et 4 ténors. Tous les morceaux seront exécutés du choeur de l'église, "a cappella", c'est-à-dire sans aucun accompagnement. La direction sera assurée par le jeune maître de chapelle, artiste consommé et musicien érudit, M. l'abbé Fernand Maillet, élève de M. Amédée Guatout.

On peut retenir ses places dès maintenant chez Archambault, 500, rue Saint-Catherine est, où les billets sont en vente depuis plusieurs jours, de \$0.25 à \$2.75, taxe comprise. (Communiqué).

Nouvelle poursuite contre le "Courrier"

Saint-Hyacinthe, 3. — Me Victor Chabot, avocat de cette ville, vient d'intenter, par l'entremise de Me T. A. Fontaine, deux actions en dommages, l'une contre la Cie d'Impression & Comptabilité Limitée, propriétaire du Courrier de Saint-Hyacinthe, et l'autre contre M. Harry Bernard, rédacteur et directeur de ce journal.

La raison de ces deux actions, c'est qu'aux derniers jours de la lutte électorale provinciale, le Courrier de Saint-Hyacinthe a publié, sous la signature de son rédacteur, un article que le demandeur considère des plus libellés et des plus malicieux.

Mis en demeure de se rétracter dans le numéro du Courrier du 28 août, la défenderesse n'en a rien fait et c'est pour cette raison que Me Chabot vient de faire poursuivre la défenderesse et son rédacteur, leur réclamant à chacun une somme de \$10,000. On se rappelle que M. T. D. Bouchard a également pris une action au montant de \$10,000.00 contre ce journal et son rédacteur pour un article paru dans le même numéro du Courrier.

Pur, odorant et savoureux



Enveloppe hermétique, en aluminium
'Frais des Plantations'



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique des charpentiers menuisiers tient ce soir, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est, une assemblée importante. L'ordre du jour comporte l'élection des officiers pour l'année courante. Rapports des délégués au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et au Congrès de la Fédération du bâtiment. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre.

FETE DU TRAVAIL

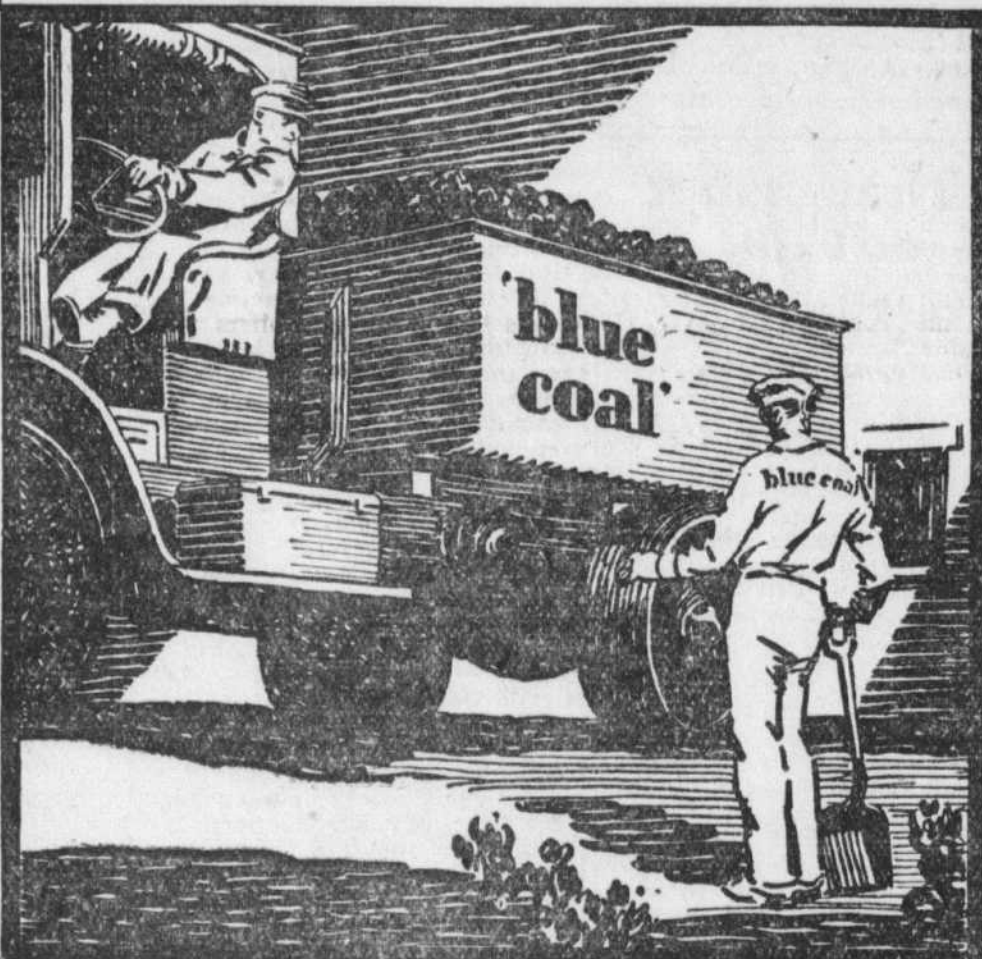
Le comité de la Fête du travail des syndicats catholiques se réunit demain soir, à la salle des syndicats catholiques. Tous les membres du comité sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDIQUES DE RETOUR

Une quarantaine d'officiers généraux des syndicats catholiques de Montréal sont de retour du Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, des congrès de la Fédération du bâtiment, de la Fédération des cordonniers, qui ont eu lieu à Québec la semaine passée et au début de cette semaine.

Les délégués sont retournés enchantés du travail qui a été fait. Tous les agents d'affaires des syndicats catholiques sont donc aujourd'hui à leurs bureaux.

A CHETEZ VOTRE 'charbon bleu' ... COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE EN TOUTE CONFIANCE ... LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ



VOUS pouvez maintenant commander votre charbon par téléphone comme tout autre produit portant une marque de fabrique... achetez le 'charbon bleu', garanti par son nom et sa couleur.

Ce 'charbon bleu' — l'anthracite (charbon dur) Scranton de qualité supérieure, depuis déjà 50 ans en grande faveur au Canada — est maintenant coloré en bleu ce qui vous permet de le reconnaître au premier coup d'oeil. Aucun autre charbon n'est marqué de la sorte... et aucun autre charbon ne lui est supérieur.

Téléphonez immédiatement à votre marchand et demandez lui le 'charbon bleu' dans la grosseur désirée... Vous ne sauriez vous tromper, car il n'existe pas d'autre charbon semblable... il n'y a aucune possibilité de substitution, depuis son extraction de la mine, jusqu'à sa réception chez vous.

Téléphonez aujourd'hui à votre marchand et vous pourrez apprécier tout le confort que vous réserve le 'charbon bleu'

D. L. & W. Coal Co., of Canada, Ltd.

'charbon bleu'

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE O'SULLIVAN

1407, Mountain, coin Ste-Catherine O. - Marquette 3281
VERDUN 4030, rue Wellington, coin de l'ave de l'Eglise.
MONTREAL 5, Ave Mc-Royal Est, coin St-Laurent.

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS

Enseignement commercial complet - Instruction personnelle - Emplois pour gradués.

COURS DU JOUR ET DU SOIR - OUVERT TOUTE L'ANNEE - BIENVENUE AUX VISITEURS

La plus importante école commerciale du Canada - Plus de 3,500 élèves par année - 400 Clavigraphes.

A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.

E. J. O'Sullivan, M.A.

INTERNATIONAL Business College

306 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL
Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais: Sténographie française et anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours individuels jour et soir. Visites sollicitées. Catalogue gratuits.
Fred. Donald Cass, B.A., Prin.

Tél. Lancaster 9378

Les automobilistes et les enfants

Le Royal Automobile Club désire faire appel à tous les automobilistes pour leur rappeler qu'il faut qu'ils soient prudents surtout à ce temps de l'année où les écoles viennent de rouvrir leurs portes et que les enfants sont plus nombreux que jamais dans les rues. Les automobiles aussi sont en plus grand nombre car ceux qui passent l'été à la campagne sont revenus.

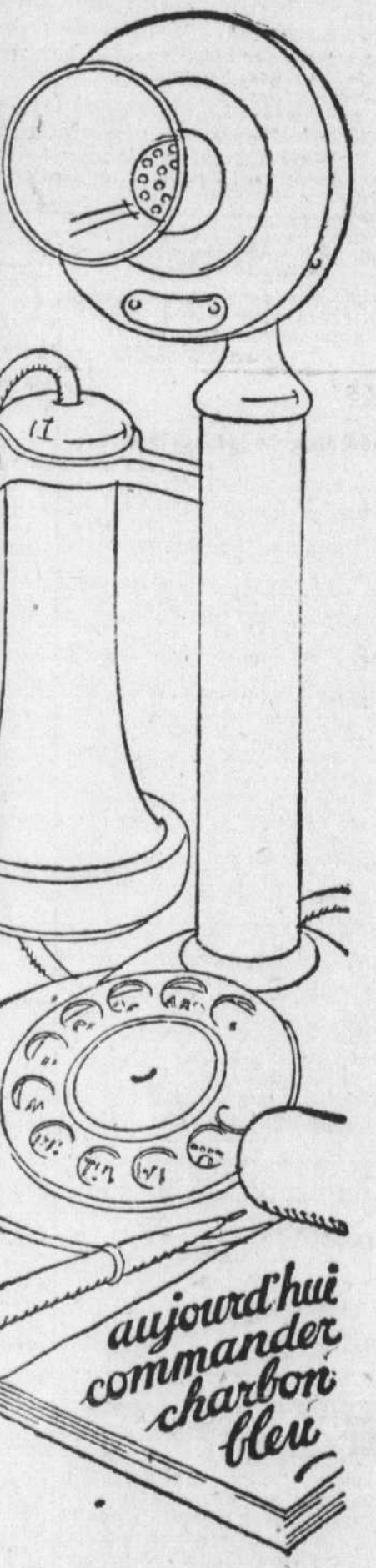
Les enfants, également, après avoir passé plusieurs semaines à la campagne, ont quelque peu oublié leurs habitudes de prudence. Ils

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. Frontenac 3344 - Montréal

jouent dans la rue et courent sans trop s'occuper de la circulation. De 7 heures à 9 heures 30 du soir, l'automobiliste doit être extrêmement prudent. C'est l'heure fatidique. Les parents et les enfants doivent, eux aussi, faire leur part et contribuer à la diminution des accidents.



La Page Féminine

LES TRAVAUX FÉMININS

Septembre

Septembre est arrivé... Nous étions presque tentés de douter qu'il vienne jamais, tant l'été nous a souri d'une humeur égale qui se prolonge et est totalement exempt de bouderies accoutumées... Il faut pourtant bien se rendre à l'évidence, si le ciel reste toujours bleu et le soleil brillant, le temps se fait plus frais et l'un de ces matins de pauvres feuilles encore fraîches et jolies, que la gelée n'aura point roussies, joncher la haussée et tourner dans le vent qui passait...

Cela présage l'automne et avec les jours frais qui en précèdent la venue il faut songer à abandonner les toilettes d'été. Voici repartir les petits ensembles de jersey ou de tricot qui sont si pratiques et seyant à condition que celles qui les portent ne soient pas dotées d'un trop fort embonpoint.

Plusieurs préfèrent au jersey le tricot de fantaisie. On emploie pour cela une laine enroulée d'un brin de soie blanche, ce qui donne une fois le travail fini un joli effet de pointillé. Les nuances les plus en vogue cet automne sont le bleu, le brun, et le vert foncé. Le noir ne cède naturellement jamais sa place et l'on voit beaucoup, cette année, de tissus ou tricotés mélangés noir et blanc.

Pour les habituées du tricot il n'est pas besoin de directions spéciales pour exécuter un costume. La jupe se fait avec ou sans empiècement, assez évasée. Le gilet est naturellement un peu plus difficile. Il est également un peu évasé du bas, le haut du devant se fait tout droit et se replie pour former des revers; on peut, si l'on veut, ajouter un collet, mais plusieurs n'en ont pas.

Un chandail de même nuance ou d'un ton plus clair complète l'ensemble. La mode des rayures est à peu près passée et les costumes sont unis ou de nuances uniformément mélangées.

En outre on voit beaucoup de jolies vestes ou des boléros de laine légère et de nuances claires (les mêmes que nos robes) qui sont très pratiques en toutes occasions, que nous porterons l'hiver prochain sous nos manteaux qui n'ont pas toujours la pesanteur requise pour nous protéger contre notre température rigoureuse.

En attendant, nous nous en trouverons bien pour nous défendre des premières fraîcheurs alors que nous portons encore les trop minces petites robes d'été dont il nous coûte de nous défaire déjà.

FLAVIE-LUCE

NOUVELLE

Les deux aumônes

C'est jour de marché à Villeneuve-Rhône, la riantie cité rhodanienne, qui s'étage en pente douce sur la rive droite du grand fleuve. La place des Clercs, encombrée à souhait, présente une animation extraordinaire, qui ne manque pas d'un certain pittoresque. Sous la lumière crue et chaude d'un resplendissant soleil de mai, tout vibre, tout palpite, tout rayonne. A Villeneuve, où l'on dit volontiers que le Midi commence, les têtes sont vite chauffées et les langues bien déliées. Et l'on peut croire que les multiples transactions d'un jour de gros marché ne s'opèrent pas en silence, surtout lorsque mesure Phébus tait dur comme au jourd'hui. A Villeneuve, le silence est redoublé à l'égale d'un fléau. Un dicton fameux l'affirme: "Mieux vaut un tremblement de terre qu'un Villenuevois qui sait se taire!"

D'un banc à l'autre, les forains s'interpellent et s'injurient à qui mieux mieux, dans un vocabulaire truculent et bien fourni, que l'académie ne sanctionnera sans doute jamais, mais que ses usagers n'abandonneraient pas pour tout l'or du monde.

Un petit homme noiraud, aussi haut que large, qui affecte un fort accent marseillais — probablement parce qu'il est de Pontoise, — débite sa marchandise avec force gestes et dans une avalanche de syllabes sonores qui stupéfie et submerge la foule indécise des chalandes.

— Et allez donc, gros "fada"!

Occupons nos loisirs!

Nos 3393-3394 — Jolis modèles de robes courtes. Chacune, patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 35c. Chacune estampée sur nansouk fin ou linon blanc, 90c; sur voile suisse \$1.25; sur broadcloth bleu, jaune ou vert, 98c; sur superbe toile de soie blanche, bleue, or, rose, mauve ou vert Nil, \$1.35.

Spécifier l'âge désiré de 6 mois à 4 ans. Soie de couleur ou coton à broder, 25c.

Revue Mensuelle de Broderie et Musique à 25c l'abonnement par an. Broderie, 20c. — Nouvel album de layette, 15c.



(Coupon de patrons VENNAT)

3 septembre 1931

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Le Devoir, Montréal.

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

Voyez-moi ça!... C'est du bon! C'est du vrai! C'est du résistant! Profitez-en, bonnes gens!... Y en aura pas pour tout le monde... Approchez! Choisissez! Emportez!... Et allez donc! Prenez-le; c'est pour rien... Je me "rouine", ma povere, je me "rouine"!

A côté du "Marseillais" s'étaient les nombreux comptoirs de Rigaudet, le négociant en toiles de la rue Saint-Félix, qui profite des marchés pour écouler en douceur et sans trop de perte ses étoffes défranchées par un séjour prolongé dans les vitrines, et pour vendre à des prix intéressants pour tous — surtout pour lui — ses articles démodés et ses vieux "rossignols". Rigaudet n'est pas un marchand du commun... On dirait, à voir son attitude cavalière et désinvolte, qu'il vient sur la place uniquement pour rendre service à ses clients et par esprit de condescendance. Aussi a-t-il conscience de son importance commerciale et de sa valeur sociale... Il a pour les clients timorés qui palpent discrètement ses étoffes un mépris insolent et superbe:

— C'est quinze francs le mètre, ma grosse dame!... A prendre ou à laisser! J'aimerais mieux le jeter au Rhône que de vous rabattre un sou... Si vous savez pas apprécier la belle marchandise, il faut pas venir chez Rigaudet... quand on n'a pas le sou, on se fait pas nipper comme des princes!

Abasourdie et gênée, la cliente s'empresse de payer le prix demandé, pour fuir au plus vite ce torrent impétueux et assourdissant. C'est pire qu'un film sonore!

Parmi les rangs pressés de la foule qui se précipite aux chauds rayons printaniers avec une indolence tout orientale (le Villenuevois se souvient qu'il a du sang maure dans les veines), voici que deux Petites-Sœurs des Pauvres se sont glissées furtivement, humbles, effacées, comme perdues, sembla-

il, dans l'ample cape sombre qui les enveloppe. Un grand cabas à la main, elles font la queue aux bancs des forains, qui, en général, les accueillent avec assez de bienveillance. L'hiver a été particulièrement rude. Il a fallu vider les coffres et les placards pour habiller chaudement les chers petits vieux. Et la lingerie a été véritablement mise à sac. Aussi les Petites-Sœurs s'empressent-elles, actives, décidées, souriantes... Et la récolte est fructueuse. Qui oserait leur refuser?

Au milieu de cette foule un peu veule et volontiers indifférente, ne sont-elles pas l'incarnation même de la divine charité, qui vient rappeler à tous la grande loi évangélique: "Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez."

En les apercevant, le gros Rigaudet n'a pu retenir un mauvais sourire, qui plisse drolétement sa ronde et banale face adipeuse. Il faut vous dire que Rigaudet a des ambitions, depuis la guerre, qui l'a enrichi. Il brigue un mandat de conseiller municipal; il voudrait même les palmes (il a été trombone dans sa jeunesse, à la fanfare municipale; c'est évidemment un titre).

A ce double effet, il a demandé son admission à la Loge du chef-lieu: l'Acacia méconnu, et il mange volontiers du curé et des nonnes, entre la poire et le fromage, dans les banquets civiques. Mais il avoue sans peine que ce n'est pas ce régime-là qui l'enrichit.

Malgré la mine rébarbative du patron, les Petites-Sœurs se sont approchées du banc de Rigaudet. La plus jeune, la plus décidée peut-être, tend une main confiante vers le gros marchand: "Pour les pauvres vieillards, s'il vous plaît!"

A la vue de la délicate main blanche qui s'ouvre largement sous ses yeux, Rigaudet a une abominable pensée. Il faut qu'il donne des gages aux Frères. Quel succès, tout

Nous pourrions vivre 20 ans de plus



par le simple usage de ce merveilleux aliment.

Un dessert délicieux qui entretient la jeunesse et la souplesse du corps.

Malgré une hygiène rudimentaire, certains peuples d'Orient connaissent une longévité remarquable. Dans ces pays les centenaires ne sont pas rares. Cette longévité exceptionnelle s'explique par l'usage régulier que ces populations font du Yogourt.

Le Yogourt est un produit naturel du lait. C'est un aliment excellent qui se trouve être de plus un antiseptique bienfaisant de l'intestin.

Chacun sait que les résidus de la nutrition, en fermentant dans l'intestin, produisent des toxines qui nous empoisonnent lentement. Les docteurs affirment que cette intoxication conti-

nue est la cause principale de la vieillesse prématurée. Le Yogourt est souverain contre ces fermentations.

Les ferments - bienfaisants ceux-là - qu'il contient lui-même détruisent les mauvais microbes de l'intestin. Il est médicalement reconnu que le Yogourt favorise une bonne nutrition et une bonne digestion. Il rafraîchit l'organisme. Il entretient la santé, la jeunesse et la souplesse du corps.

Maintenant tous les pays européens consomment du Yogourt en abondance. Au Canada nous avons le Yogourt Croix-Verte, le mieux préparé. Essayez ce délicieux aliment.



Régale les gourmands — Entretient la santé

Préparé par

J. Déglise, 916 Duluth, Tél. AM. 0434

Petite vie des saints

3 septembre. SAINTE SERAPHIE,

Vierge et martyre.

Sainte Séraphie naquit à Antioche de parents chrétiens qui, pendant la persécution d'Adrien, passèrent en Italie et s'y établirent. Mais une mort prématurée les retira de ce monde, et leur fille demeurée orpheline, fut bientôt recherchée en mariage. Mais sa résolution était prise depuis longtemps. Pour couper court à toutes les sollicitations, elle commença, selon le conseil de l'Evangile, par vendre tout ce qu'elle possédait et en distribuer le prix aux pauvres; puis, voulant tendre à une plus grande perfection, elle vendit sa propre liberté, en se mettant au service d'une dame romaine de distinction, nommée Sabine.

La douceur de Séraphie, sa docilité, son amour pour le travail, sa charité, lui gagnèrent bientôt l'affection de sa maîtresse, et elle en profita pour l'attirer à Jésus Christ. Elle réussit à lui faire comprendre la folie des superstitions du paganisme, plus encore par ses exemples que par ses paroles. Sabine reçut le baptême dans les sentiments de la foi la plus vive, et se consacra au service de Dieu.

Séraphie ayant remporté la palme du martyre, sa maîtresse recueillit ses reliques et les enterra avec piété. Le gouverneur l'ayant su, la fit mettre à mort. Le corps de Sabine fut pris par les chrétiens, et déposé dans le tombeau de Séraphie, sa maîtresse dans la foi.

Conférence - concert à St-Sulpice

Il y aura une conférence-concert à la salle Saint-Sulpice, le jeudi, 10 septembre prochain, à 8 heures 15 p.m., au profit de l'Aide à la Femme. Le R. P. Bernardin, O.F.M., y parlera d'Eve Lavallière et nous entendrons des artistes de renom pendant la partie concert. Personne ne devrait refuser d'aider, surtout quand on peut le faire de façon si agréable, les femmes sans abri.

On peut se procurer des billets au bureau de l'œuvre, 441 est, rue LaGauchetière. HARBOR 4870.

Pierre PONTIES

(La Maison)



EATON

CET AUTOMNE nous vendons

beaucoup plus de chapeaux Renown, Birkdale et Eaton qu'aucune des autres marques de notre collection.

Nous en sommes certains parce que vous, monsieur, en connaissez la qualité supérieure, comme tous les hommes élégants.

LE RENOWN 3.50

LE EATON 5.00

LE BIRKDALE 6.00

RAYON DES CHAPEAUX POUR HOMMES DEUXIEME ETAGE — RUE SAINTE-CATHERINE

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Paralyse infantile

SERUM DE CONVALESCENCE

Une certaine quantité de sérum de convalescents de paralysie infantile qui est utilisé pour le traitement de cette maladie, avait été mise en réserve il y a deux ans.

Un comité composé de médecins représentant le Montreal General Hospital et le Children's Memorial Hospital et dont fait partie le Dr J. H. Gervais, surintendant de la division des maladies contagieuses du Service de santé de la Cité de Montréal, avait fait préparer cette provision de sérum pour être utilisée en cas de besoin.

Depuis quelques temps un certain nombre de cas se sont déclarés dans notre cité, et le sérum disponible a été en grande partie employé; il n'en reste plus qu'une petite quantité, et il serait nécessaire de renouveler la provision.

Le nombre des cas a été relativement restreint, cependant nous devons prévoir qu'il s'en déclarera encore quelques-uns.

Comme ce sérum se fabrique avec du sang recueilli chez les anciens malades de paralysie infantile, nous aurions besoin de connaître ceux qui souffrent de cette maladie, et nous faisons un appel à toutes les familles où il y a eu des cas, pour lesquelles nous prêtent leur concours en nous fournissant la petite prise de sang dont nous avons besoin; cette prise de sang se fait très simplement et sans inconvénient.

Par conséquent toute famille où il y a eu un cas de poliomyélite depuis 10 ans voudra bien donner son nom et son adresse au Service de santé, division des maladies contagieuses, ou bien au Children's Memorial Hospital, par écrit ou par téléphone, aussitôt que possible; il est entendu qu'un rémunération de \$5.00 est offerte pour chaque prise de sang.

Un appel semblable est fait à tous les médecins et nous leur demandons de bien vouloir coopérer avec nous en nous faisant connaître tous les malades qu'ils ont traités.

En fournissant ces renseignements on voudra bien donner, en plus de son nom et de son adresse, l'âge du donneur de sang et la date approximative de sa maladie. (Comm.)

Au Camp David

Quelques jours avant son départ, la gent enfantine du camp de santé de l'Institut Bruchési recevait une belle distribution de friandises.

Les bonbons, biscuits avaient été généreusement donnés par Mme J. L. Perron. Une copieuse distribution de crème glacée fut faite à tous, grâce à l'obligeance de M. J. B. Baillargeon.

La Montreal Dairy avait envoyé quelques centaines de petits casques en papier qui contribuèrent à ajouter une note de gaieté à la fête. La salle à manger était décorée de drapeaux gracieusement offerts par l'Association du Bien-Être de la Jeunesse.

On croqua les bonbons, on dégusta les biscuits, gâteaux et crème à la glace, puis tous chantèrent les chants du camp.

Cinq cents petits enfants avaient une fois de plus satisfait leur goût insatiable pour les sucreries grâce à la générosité des bienfaiteurs du camp David. (Communiqué)

Pèlerinage Verchères-Sorel

M. le curé J. P. Desrosiers, V. F., organise pour dimanche, le 13 septembre, un grand pèlerinage à Verchères et à Sorel. Le bateau quittera le quai Victoria à 8 heures pour revenir le soir à 9 heures. Les billets se vendent au presbytère de Ste-Brigide.

Feuilleton du "Devoir"

Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

7

(Suite)

Je ne voudrais pas que cette dernière perspective eût quelque influence sur ma décision: n'est-ce pas le grand écueil pour les jeunes filles pauvres: se réfugier dans le mariage — et surtout un mariage riche — pour fuir la tempête, et sans me demander si le port est sûr?

Agir de la sorte me répugnerait, mais il me semble que celui qu'on me présente est bien de ceux qu'une femme peut aimer. Il donne l'idée d'une force sur laquelle il ferait bon s'appuyer. Je n'avais pris de l'autorité que parce que mon frère aîné est faible et incer-

tain; mais, au fond, j'aimerais à me laisser conduire si j'avais conscience que mon guide est sûr.

Ce soir, je me sens l'âme plus légère, j'ai moins d'appréhensions. Serait-ce parce que, dans la journée, le soleil a paru?

III

JOURNAL DE SERVANNE (suite)

10 mai.

"L'entrevue a eu lieu. Il est même venu à Kerguelen et nous sommes fiancés. Simone exulte. Alain semble satisfait. Moi, j'ai l'impression que tout est bien ainsi.

Nous étions déjà sur la plage des Trépassés quand il est arrivé. J'ai

remarqué qu'il était très pâle, mais toujours maître de lui. Il s'est excusé de son retard involontaire, — une crevasse de pneu, — puis il s'est assis auprès de nous sur un rocher et nous avons causé de choses banales. Puis son attention s'est reportée sur les innombrables écueils, battus par la mer, qui, ce jour-là — et bien que le soleil brillât — conservait quelque souvenir de la dernière tempête.

Nous avons naturellement évoqué la ville d'Ys, et j'ai dû la lui décrire, telle que la représentent les vieilles légendes du pays; assise au bord de la mer, et si près qu'elle semblait sortir de l'onde. Des digues la protégeaient; au milieu, une église représentait la menace constante des flots. Le roi Graalon portait toujours sur lui la clef d'or qui la fermait.

Des palais et des églises ornaient les rues et les places, mais l'on ne rencontrait guère la princesse Ahès au pied des autels. En revanche, le soir, les palais s'illuminaient pour elle. Elle n'aimait que le plaisir, et, à toutes les femmes de la cour, elle donnait l'exemple de la dissipation, de la hardiesse et de la coquetterie.

Très belle, et toujours vêtue de

robes somptueuses, elle avait l'âme noire comme le pèché. En vain, Guénolé, le disciple de saint Goretin, prêchait-il au roi que la vie n'est point faite pour la gaspiller en distractions coupables et que, s'il voulait se sauver, lui, sa fille et ses sujets, il était temps de prononcer les paroles sévères. Graalon, trop faible, se taisait; il se contentait de garder devers lui la clef d'or pour qu'en une heure de folie, Ahès ne la lui dérobat point.

Elle y parvint cependant, et elle ouvrit l'écluse; la mer entra en bouillonnant, se répandit dans la ville, atteignit le palais. Le roi sauta à cheval en entraînant sa fille, et tous deux s'enfuirent, mais l'eau les poursuivait, et, derrière eux, une voix criait: "Graalon, tu portes le démon en croupe!"

La belle Ahès, prise de vertige à ces paroles, dénoua les bras et glissa dans le flot furieux. Aussitôt, tout s'apaisa, et quand le malheureux père se retourna pour chercher du regard sa fille et sa capitale, il ne vit plus que la mer à perte de vue, et, désespéré, il aborda sur une autre rive où, dans la profondeur des bois, il pleura sa coupable faiblesse et mena la vie des pénitents.

M. Jullianges m'a écoutée avec une attention singulière qui trahissait l'intérêt qu'il portait à la cause: — L'histoire d'Ys se renouvelle souvent, a-t-il remarqué avec une nuance d'amertume. Avec de gens se laissent dérober la clef d'or de leur âme! — Elle a voulu voir de plus près l'écluse qui dort sous des roseaux et où l'on assure que la ville pécheresse est engloutie. Nous avons traversé le chemin qui longe la grève et nous nous sommes penchés sur l'eau, plissée de fines rides. — Ecoutez, lui ai-je dit, un doigt sur les lèvres. L'angélus tintait à Plogoff. On eût cru que les sons espacés sortaient de l'étang. — C'est vrai, m'a dit mon compagnon, en se redressant, l'illusion est complète! — Cette illusion a suggéré un gracieux rapprochement à l'une de mes vieilles amies. — Vraiment? Lequel? — Elle a comparé ces cloches submergées — qu'au passage, les pêcheurs de la côte s'imaginent entendre — à ces âmes qui ont cru autrefois et qui gardent au fond du cœur le souvenir ému de leurs

croquantes passées:

Il n'a pas dit:

— Je suis une de celles-là.

D'où j'ai conclu qu'il est bien toujours le chrétien que mon frère m'a représenté. Il a seulement détourné la tête et regardé le phare d'Armen, clergé planté sur la mer qui, la nuit, ne cesse de veiller.

Mon frère et ma belle-sœur ne nous avaient pas suivis. L'angélus les a mis debout.

— En avez-vous fini avec vos rêminiscences poétiques? nous a crié Simone sur un ton persifleur! Il serait temps de songer au déjeuner!

En homme courtois qui sait le respect qu'on doit à un désir de femme, M. Jullianges reprenait déjà le chemin de Longue-Grève. Nous avons regagné la limousine qui nous attendait devant l'hôtellerie fermée.

Le chauffeur avait préparé une petite table démontable qu'il a glissée entre nous. Nous avons fait une dinette charmante à l'abri du vent. Notre hôte avait recouvert son entrain, du moins en apparence, car il me semblait que ses prunelles bleues s'étaient voilées de gris comme la mer, sur laquelle, un moment, une brume passait.

Simone et lui ont rappelé des

souvenirs d'autrefois. J'ai appris ainsi des choses que j'ignorais. M. Jullianges, père, depuis sa retraite, s'est pris de belle passion pour les antiquités gallo-romaines. On ne peut pas lui faire de plus grand plaisir que de s'intéresser à ses chères études.

Il habite avec sa fille. De celle-ci, il a été également question. Elle n'avait que vingt ans lorsqu'elle a épousé M. Durbin qui en avait quarante-cinq.

Il était bon, mais d'un caractère sévère et un peu chagrin qui s'accordait mal avec la jeunesse et les goûts de sa femme. J'ai cru comprendre que l'harmonie n'avait pas régné dans le ménage et que, souvent, entre les deux époux, la situation devenait assez tendue!

Il y a sept ans, une crise cardiaque a enlevé l'industriel, et c'est alors que le frère d'Hélène est entré en scène. Il succédait à un homme qui avait certainement l'entente des affaires, mais qui "manquait de cran". Lui a osé, et le succès a superbement récompensé ses efforts!

— A l'égal en Auvergne, mon cher, lui a déclaré sa cousine, je ne vois que les fabricants de pneus! (à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

La situation économique de l'Australie

Le commerce extérieur du Commonwealth durant les onze premiers mois de l'année budgétaire, comparativement à la même période de l'année dernière, a représenté les valeurs suivantes: en 1929-30, \$124,458,341 aux importations, et \$281,119,381 aux exportations; en 1930-31, \$26,939,075 et \$282,304,930, respectivement.

Un fléchissement des importations a été enregistré dans un grand nombre de marchandises, les principales étant les métaux et les articles fabriqués en métaux; les machines et la machinerie; le fer et l'acier; les machines et les appareils électriques; le papier d'impression; le bois; les huiles et le pétrole. La valeur des importations évaluée en monnaie australienne, est d'environ \$24,000,000.

Les exportations en mai se sont élevées à \$6,845,353 (monnaie australienne) — y compris des lingots d'or évalués à \$221,751 — indiquant une réduction de \$1,578,353 sur le total de \$8,423,706 en mai 1930. Des augmentations appréciables des exportations durant le mois sont survenues dans le blé, le beurre, le zinc, l'or et le charbon, tandis que des diminutions substantielles ont été enregistrées dans la laine, les viandes, les cuirs et les peaux, la farine, les concentrés et les minerais, ainsi que le plomb.

Il n'y a aucun doute que l'année qui vient de se terminer le 30 juin a été la plus difficile jamais traversée par l'Australie, car, outre la dépression financière et commerciale générale, plusieurs maisons d'affaires d'ancien établissement ont réalisé leur actif et se sont retirées des affaires, tandis que de nombreuses compagnies de commerce et firmes particulières ont déclaré leur liquidation volontaire ou ont été forcées de liquider.

En ces récentes semaines, il y a eu un ralentissement marqué des exportations de blé australien, quoique comparativement à il y a un an, les expéditions soient trois fois plus considérables à cause de l'abondante production durant la dernière saison. Les bas prix courants réduisent peut-être davantage les exportations car les possesseurs de blé, dans l'espoir que le marché s'améliore, hésitent à vendre actuellement.

D'une façon générale, les conditions de température ont continué d'être défavorables dans les districts ensemencés en blé, et on calcule que la moisson de la prochaine saison produira vraisemblablement un surplus de 100,000,000 de boisseaux pour l'exportation en blé ou son équivalent en farine. Avec moins de 10,000,000 de boisseaux de blé inventuré, l'Australie n'est pas un facteur important au point de vue de la demande mondiale.

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

(Prix au boisseau pour commandes par wagons)

Blé dur no 3 41.50

Blé dur no 4 41.00

Orge no 3 41.00

Orge no 4 40.50

Avoine no 3 34.00

Avoine d'alimentation no 1 32.00

Mais argentin 36.00

FAINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant)

Première patente 47.00

Seconde patente 38.00

Forté à boulanger 38.00

ENGRAIS

(Prix la tonne sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant)

Son 15.25

Gru rouge 16.25

Gru blanc 23.25

FOIN

(Prix la tonne)

Extra no 1 81.00

No 2 81.00

No 3 81.00

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants)

De crémère, en boîtes 23.00

De crémère, en blocs 24.00

FROMAGE

De Québec 11.12

D'Ontario 12.00

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants)

Spéciaux 35.00

Extras 32.00

Premiers 27.00

Seconds 23.00

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.

Poulets à rôti 38 à 43

Poules 25 à 30

Dindons 43 à 48

Jeunes canetons 43 à 48

Canards à rôti 27

POMMES DE TERRE

Nouvelles, 80 lbs 35 à 40

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison

BEAULIEU & DUNCAN

220, rue Notre-Dame Est, Montréal

Associés: B. Beaulieu, J. C. Duncan

Dist. Beaulieu 23 23 23 23

Imperial Oil 13 13 13 13

Inter. Petroleum 12 12 12 12

Walc. Gooder 4 4 4 4

PUBLICS

Beaulieu P. 4 4 4 4

MINES

Armo Mines 2 2 2 2

Aigonquin 4 4 4 4

Cham. Res. 4 4 4 4

Don. Bouz 10 10 10 10

Sullivan 10 10 10 10

Noranda 10 10 10 10

Stadacona 2 2 2 2

Tec. Harg 69 69 69 69

Wright Harg 3 3 3 3

Sherritt Mines 43 43 43 43

Moss Mines 43 43 43 43

TORONTO

Acme Oil 19 19 19 19

Amity 20 20 20 20

Arno 20 20 20 20

Mary Hollinger 35 35 35 35

Bigdoo nouveau 35 35 35 35

Calumet Oil 2 2 2 2

Cl. Thewsey 2 2 2 2

Dom. Mines 11 11 11 11

Falconbridge 12 12 12 12

Granite 12 12 12 12

Macassa 46 46 46 46

Nipissing 12 12 12 12

Noranda 19 19 19 19

Sullivan, offert à 12

Sherritt Gordon 56 56 56 56

Stadacona 2 2 2 2

Sylvan 2 2 2 2

Stock Hughes 63 63 63 63

Petrol Oil 69 69 69 69

Wright Hargreaves 3 3 3 3

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Wainwell Oil 1 1 1 1

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes Valeurs

17 Bell Telephone 135 1/2 135 1/2 135 1/2 135 1/2

815 Brazilian Traction 16 16 16 16

50 B.C. Power 34 1/2 34 1/2 34 1/2 34 1/2

5 B.C. Power "B" 9 9 9 9

100 Canada Cement 9 9 9 9

10 Can. Bronze 22 22 22 22

47 Can. Car and Found. 10 1/4 10 1/4 10 1/4 10 1/4

70 Can. Ind. Alcohol 2 1/4 2 1/4 2 1/4 2 1/4

785 Can. Pac. Ry 19 1/2 19 1/2 19 1/2 19 1/2

100 Con. Smelting 92 92 92 92

76 Dom. Bridge 33 33 33 33

90 Dom. Steel and C.I.B. 2 1/2 2 1/2 2 1/2 2 1/2

455 Can. Wire "B" 21 21 21 21

45 East Dairies 22 22 22 22

70 Gypsum, Lime, Ltd 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2

140 Int. Nickel 7 7 7 7

150 Lindsay 13 1/2 13 1/2 13 1/2 13 1/2

75 McCall Front. 9 9 9 9

315 Mont. Power 46 1/4 46 1/4 46 1/4 46 1/4

275 Nat. Breweries 27 1/4 27 1/4 27 1/4 27 1/4

25 National Steel Car 16 1/4 16 1/4 16 1/4 16 1/4

190 Power Corp. 42 1/2 42 1/2 42 1/2 42 1/2

220 Shawinigan W. and P. 41 41 40 41

20 Steel of Canada 28 28 28 28

PRIVILEGIÉES

27 Winnipeg 52 52 50 50

20 Can. Car and Found. 19 1/2 19 1/2 19 1/2 19 1/2

BANQUES

3 Canadienne 164 164 164 164

1 Montréal 240 240 240 240

77 Royale 236 236 235 235

ROULETTE — Rien de nouveau à la situation de la semaine dernière.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La moisson des céréales est finie sur l'île de Vancouver et le sud de la terre ferme et la moisson devient générale dans le nord. Les pommes de terre sont en pleine récolte, les canotiers et les légumes sont dirigés en grandes quantités sur le marché et sont généralement de bonne qualité. Des pluies en plusieurs endroits, mardi dernier, ont retardé la moisson, feront du bien aux racines et aux légumes, mais ont aussi retardé la récolte de la pomme de terre. Le rapport donne ensuite la situation détaillée pour chaque province. Voici ce qui concerne QUÉBEC.

Département de l'Agriculture, Québec: Bas Saint-Laurent. — Inspecteur des agromommes.

Rimouski. — Pas de pluie depuis un mois. Pâturages très secs. Fensaison terminée, moisson en très bon état. Les pommes de terre souffrent de sécheresse; rendement probable 75% de l'an dernier. Céréales bien mûres, rendement 10% inférieur à l'an dernier. Sol très sec pour labour.

Région des Trois-Rivières. — Inspecteur des agromommes.

Louiseville. — Céréales fauchées et engrangées en excellent état; battage commencé. Rendement des céréales sensiblement supérieur à l'an dernier à cause des pluies abondantes. Les pommes de terre normales, rendement un peu supérieur à l'an dernier. Légumes dans la partie sud des Cantons de l'Est, bons; dans la partie nord, à cause de la sécheresse, les légumes sont en mauvais état. Abondance de mouches a diminué la lactation. Labours terminés et avancement des travaux d'équipement nombreux avec la pelle à cheval.

Bellefleur et Cantons de l'Est. — Inspecteur des agromommes.

Sherbrooke. — Récolte de grain presque terminée, faite en excellentes conditions. Battage commencé. Rendement des céréales sensiblement inférieur à l'an dernier à cause des pluies abondantes. Les pommes de terre normales, rendement un peu supérieur à l'an dernier. Légumes dans la partie sud des Cantons de l'Est, bons; dans la partie nord, à cause de la sécheresse, les légumes sont en mauvais état. Abondance de mouches a diminué la lactation. Labours terminés et avancement des travaux d'équipement nombreux avec la pelle à cheval.

Bois-Franc et Cantons de l'Est. — Inspecteur des agromommes.

Laprairie. — Céréales en grange et un tiers battus. Grain léger mais bon rendement. Bâtage terminé. Rendement des céréales sensiblement inférieur à l'an dernier à cause des pluies abondantes. Les pommes de terre normales, rendement un peu supérieur à l'an dernier. Légumes dans la partie sud des Cantons de l'Est, bons; dans la partie nord, à cause de la sécheresse, les légumes sont en mauvais état. Abondance de mouches a diminué la lactation. Labours terminés et avancement des travaux d'équipement nombreux avec la pelle à cheval.

Montréal et vallée de l'Outaouais. — Inspecteur des agromommes.

Sainte-Martine. — Récolte de maïs fourrage abondante dans la région de Sainte-Martine. Trèfle pour graine de semence promet beaucoup dans la région de Montréal. La région de Québec promet beaucoup de semences. Rendement de patates très diminué. Les sauterelles causent des dommages.

Directeur des stations d'illustration, Ste-Anne de la Pocatière.

Le temps est beau et un peu trop sec. Les pommes de terre, les patates et les légumes en souffrent. La récolte de pommes de terre est en très bon état. La moisson des céréales est finie. Le grain est très bon. Les racines sont 30% meilleures que l'an dernier. Les patates affectées par la gale; rendement supérieur à celui de l'an dernier. Tomates belles; rendement, huit tonnes à l'acre, soit bon à \$15. Pâturages diminués par manque de pluie.

Montréal et vallée de l'Outaouais. — Inspecteur des agromommes.

Sainte-Martine. — Récolte de maïs fourrage abondante dans la région de Sainte-Martine. Trèfle pour graine de semence promet beaucoup dans la région de Montréal. La région de Québec promet beaucoup de semences. Rendement de patates très diminué. Les sauterelles causent des dommages.

Directeur des stations d'illustration, Ste-Anne de la Pocatière.

Le temps est beau et un peu trop sec. Les pommes de terre, les patates et les légumes en souffrent. La récolte de pommes de terre est en très bon état. La moisson des céréales est finie. Le grain est très bon. Les racines sont 30% meilleures que l'an dernier. Les patates affectées par la gale; rendement supérieur à celui de l'an dernier. Tomates belles; rendement, huit tonnes à l'acre, soit bon à \$15. Pâturages diminués par manque de pluie.

Montréal et vallée de l'Outaouais. — Inspecteur des agromommes.

Sainte-Martine. — Récolte de maïs fourrage abondante dans la région de Sainte-Martine. Trèfle pour graine de semence promet beaucoup dans la région de Montréal. La région de Québec promet beaucoup de semences. Rendement de patates très diminué. Les sauterelles causent des dommages.

Directeur des stations d'illustration, Ste-Anne de la Pocatière.

Le temps est beau et un peu trop sec. Les pommes de terre, les patates et les légumes en souffrent. La récolte de pommes de terre est en très bon état. La moisson des céréales est finie. Le grain est très bon. Les racines sont 30% meilleures que l'an dernier. Les patates affectées par la gale; rendement supérieur à celui de l'an dernier. Tomates belles; rendement, huit tonnes à l'acre, soit bon à \$15. Pâturages diminués par manque de pluie.

Montréal et vallée de l'Outaouais. — Inspecteur des agromommes.

Sainte-Martine. — Récolte de maïs fourrage abondante dans la région de Sainte-Martine. Trèfle pour graine de semence promet beaucoup dans la région de Montréal. La région de Québec promet beaucoup de semences. Rendement de patates très diminué. Les sauterelles causent des dommages.

Directeur des stations d'illustration, Ste-Anne de la Pocatière.

Le temps est beau et un peu trop sec. Les pommes de terre, les patates et les légumes en souffrent. La récolte de pommes de terre est en très bon état. La moisson des céréales est finie. Le grain est très bon. Les racines sont 30% meilleures que l'an dernier. Les patates affectées par la gale; rendement supérieur à celui de l'an dernier. Tomates belles; rendement, huit tonnes à l'acre, soit bon à \$15. Pâturages diminués par manque de pluie.

Montréal et vallée de l'Outaouais. — Inspecteur des agromommes.

Sainte-Martine. — Récolte de maïs fourrage abondante dans la région de Sainte-Martine. Trèfle pour graine de semence promet beaucoup dans la région de Montréal. La région de Québec promet beaucoup de semences. Rendement de patates très diminué. Les sauterelles causent des dommages.

Directeur des stations d'illustration, Ste-Anne de la Pocatière.

Le temps est beau et un peu trop sec. Les pommes de terre, les patates et les légumes en souffrent. La récolte de pommes de terre est en très bon état. La moisson des céréales est finie. Le grain est très bon. Les racines sont 30% meilleures que l'an dernier. Les patates affectées par la gale; rendement supérieur à celui de l'an dernier. Tomates belles; rendement, huit tonnes à l'acre, soit bon à \$15. Pâturages diminués par manque de pluie.

Montréal et vallée

LA VIE SPORTIVE

Six combats au programme de ce soir

La séance de boxe de ce soir, au Stadium, s'annonce comme devant remporter un beau succès pour peu que la température soit favorable. Au cas où il pleuvrait, la soirée sera remise au lendemain. Il n'y a eu qu'un changement de fait au programme. Benny Brostoff, le boxeur juif, a dû être remplacé par Young Lebrun, de Sherbrooke, dans la semi-finale de dix rondes. Raymond Lirzin devait faire face au Juif, mais celui-ci est allé se faire examiner hier par le Dr Wiseman, de la Commission Athlétique, qui lui a conseillé de ne pas se battre à cause de l'entaille à son oeil. Il y a encore de l'inflammation dans la blessure. Un coup de poing bien appliqué l'aurait guéri.

Le promoteur Delisle, plutôt que de prendre la chance de voir ce combat arrêté dans les premières rondes par l'arbitre, comme la chose s'est produite au Forum, a préféré remplacer Brostoff par Lebrun.

Le gagnant de cette rencontre Lebrun-Lirzin sera opposé à Brostoff lors de la prochaine soirée du promoteur Delisle, le 10. Lebrun est hautement considéré dans les cercles de boxe. Il a knock-outé Roger lors de l'un de ses premiers combats à Montréal et il a livré depuis de bonnes batailles. Il est agrippé comme pas un et il frappe très dur. Il est extraordinairement résistant et il encaisse les plus durs coups sans broncher. Il sera en tous points un adversaire digne de Lirzin.

Harry Roberts est arrivé dans la métropole canadienne en compagnie de son gérant hier. Le promoteur Delisle est allé le rencontrer et il a pu juger par lui-même qu'il était en condition superbe et bien décidé à faire baisser pavillon à Arthur Giroux.

Le protégé d'Eugène Brosseau est très confiant. Il croit qu'avec l'encouragement des spectateurs locaux il pourra disposer rapidement de son adversaire et lui rendre ainsi ce que l'Italien lui a fait à Portland il y a deux ans.

Le gérant du boxeur italien, Chick Hayes, serait prêt à parier n'importe quelle somme que son poulain décrocherait au moins le verdict des juges ce soir à la fin de sa rencontre de dix rondes avec Giroux. «Le champion du Canada, a-t-il dit, croit qu'il a fait des progrès et qu'il est plus fort qu'il y a deux ans. C'est peut-être vrai, mais il ignore ce que Roberts a accompli depuis. Il a échangé des coups avec de fort bons boxeurs et si Giroux a progressé, Roberts n'est pas resté en arrière. C'est moi qui le sais. Arthur Giroux pourrait bien éprouver la surprise de sa vie ce soir, pour peu que Roberts loge un de ses coups favorisés dans un de ces changements rapides dont il a le secret.»

Voici le programme complet de la séance de ce soir:

Arthur Giroux vs Harry Roberts, 6 rounds.

Raymond Lirzin vs Young Lebrun, de Sherbrooke, 10 rounds.

Henri Taillefer vs Walter Ryan, 6 rounds.

Paul Mecteau vs Jack Side, 6 rounds.

Eddie Martin vs Biff Lemieux, 6 rounds.

Tony Fugazzi vs R. Saint-Amand, 4 rounds.

Les dames ne paieront que 50 sous dans les sièges autour de l'arène et 25 sous dans les estrades, taxes comprises. Les prix sont très populaires pour une séance de cette importance où 42 rounds de boxe seront offertes au public.

En cas de mauvais temps, la séance serait remise à demain.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Washington	010 120 100	5 6 0
Philadelphia	000 000 002	2 6 1
Mahaffey, Earnshaw et Cochrane; Crowder et Spencer.		
Première partie:		
Cleveland	001 000 100	2 8 1
Chicago	000 002 10x	3 8 4
Harder et Mwat; Faber et Tate.		
Deuxième partie:		
Cleveland	000 022	4 9 1
Chicago	202 000	4 7 0
Udlin et Sewell; Thomas et Grube.		
Première partie:		
Boston	303 000 000	6 8 1
New-York	103 003 00x	7 0 0
Lisenbee, Moore et Berry; Rhodes, Andrews et Dickey, Jorgens.		
Première partie:		
Détroit	000 120 400	7 11 3
St-Louis	101 000 001	3 10 2
Sorrell et Hayworth; Gray, Kinsey et Ferrell.		
Deuxième partie:		
Détroit	000 020 002	4 12 2
St-Louis	000 210 02x	5 9 0
Hogsett et Grabowski; Bleaholder et Bengough.		

LIGUE NATIONALE

New-York	003 600 000	9 13 2
Boston	100 100 000	2 8 0
Hubbell et Hogan, O'Farrell; Seibold, Haid et Sporer.		
Deuxième partie:		
New-York	001 001 010	3 9 0
Boston	000 000 100	1 4 0
Parmelee et Hogan; Zachary, Cunningham et Boul.		
Première partie:		
Chicago	011 100 100	1 1 1
Cincinnati	000 041 00x	7 12 1
Root, Smithland et Hartnett, J. Taylor; Johnson et Sukerforth.		
Deuxième partie:		
Chicago	000 021 100	4 10 1
Cincinnati	000 341 00x	8 12 0
Bush, Sweetland, Welsh et Hartnett; Benton et Styles.		
ASSOCIATION AMERICAINE		
Première partie:		
Columbus	000 000 000	3 8 1
St-Paul	000 000 000	2 7 1
Grabowski et Desautels, Vanatta et Fenner.		
Deuxième partie:		
Columbus	000 000 000	3 8 1
St-Paul	000 000 000	2 7 1
Ovengros et Hinkle; Munis, Harris et Snyder.		

George Young est champion

Toronto, 3. — George Young, de Toronto, a gagné le marathon de nage de 15 milles, disputé hier dans le lac Ontario devant les terrains de l'Exposition.

Young remporte par le fait même le titre de champion des nageurs du monde et il obtient la plus grosse somme de la bourse de \$10,000 attachée à ce marathon.

Young avait fini de nager les 15 milles du marathon à 7 h. 13 hier soir. Il prit 8 heures, huit minutes et 26 secondes pour couvrir la distance.

Bill Goll, de New-York, arriva deuxième. Il prit 9 heures et 26 minutes. Alfred Sully, de Toronto, arriva troisième. Ernest Vierkotler de Toronto, finit quatrième.

Warren Anderson, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, finit cinquième. Herman Danklef, de Détroit, finit sixième et James Walsh, de North Ben, Ohio, sortit le dernier de l'eau.

Coupe Bancroft

Le tournoi de tennis pour la coupe Bancroft s'est continué hier alors que les résultats suivants ont été obtenus:

2e ronde: Hayes bat Cloutier, 10-12, 6-1, 7-5.

Quart de finale: R. Longtin défait H. Hayes, 6-1, 6-2.

E.-P. Lanthier bat B. Faubert, 6-4, 6-2.

H.-P. Emard bat P. Fontaine, 5-7, 6-4, 6-3.

L. Boucher défait J. Cloghesy, 6-4, 6-0.

A BLUE BONNETS — DEMAIN!

Coupe LORD DERBY

Bourse de \$1,000.00 et une coupe, présentée par Lord Derby, pour chevaux de 3 ans et plus, division canadienne.

UN MILLE ET QUART

— une course d'endurance qui réunit les meilleurs pur-sang du Canada.

COURSE AU CLOCHER

Une attraction supplémentaire pour les bons cavaliers — environ 1 1/2 mille.

6 — autres grandes courses — 6

MONTREAL JOCKEY CLUB

ENFANTS PAS ADMIS

Train spécial, gare Windsor, tous les jours à 1 h. 50 P.M.

SYSTEME DU PARI MUTUEL

Journées des Dames Jeudi et Vendredi.

Admission \$2.00

Remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Smith, Deaver et Hargrave;

Newark à Reading, deux parties remises à cause de la pluie.

Rochester à Buffalo, deux joutes contremandées à cause de la pluie.

Autres joutes:

Baltimore . . . 010000210 — 4 8 0

Jersey City . . . 100000101 — 3 6 0

Smith, Deaver et Hargrave;

Le règlement des expropriations

Résumé officiel du projet du comité échevinal préparé par la commission municipale des expropriations — Explications des principaux points

La commission échevinale des expropriations a tenu une séance, hier après-midi, dans la salle du conseil.

Cette commission est composée de tous les échevins. Étaient présents: MM. le maire Houde, le commissaire J. M. Savignac, président de la commission, le conseiller M. Fortin, Weldon, Mathieu, les échevins Dupré, Dubreuil, Ricard, Demers, Lesage, Taillefer, Lalonde, Drummond, Biggar, Charbonneau, Holland, O'Connell, Schubert et Schwartz.

M. Savignac a soumis aux échevins un projet préparé en partie double par le comité échevinal et par un comité formé des plus grands propriétaires de Montréal.

Le comité échevinal présente un projet pour régler les expropriations passées, tandis que le comité des propriétaires soumet un projet pour les expropriations futures.

On trouvera plus bas le résumé officiel du projet du comité échevinal, préparé par M. S. Fortin, ingénieur de la cité. Nous publierons un autre jour le projet préparé par le comité des propriétaires.

En résumé, on fait pour les expropriations ce que l'on a fait pour les pavages. Jusque-là, les expropriations avaient souvent une répercussion nuisible pour les petits propriétaires, surtout dans la banlieue.

Il y a des terrains évalués à \$500 qui se trouvent grevés d'une dette de mille et deux mille dollars rien que pour les expropriations. Un pareil état de choses n'est pas de nature à favoriser la multiplication des petits propriétaires.

La nouvelle loi décreta qu'un terrain ne peut pas être grevé pour plus que 25 pour cent de la valeur du rôle municipal. Cette dette ne peut s'appliquer que sur le terrain et non sur la propriété construite, et ne doit pas dépasser 25 pour cent de la valeur du terrain tel qu'enregistré sur les rôles d'évaluation. Le reste sera payé par une taxe spéciale. On calcule qu'avec 30 cents par cent dollars, on nettoie toutes les dettes municipales dues aux expropriations passées, et une dette future de \$50,000,000 pour les expropriations à venir.

Cela revient à dire que les quartiers centraux vont payer une plus forte proportion que les quartiers de la banlieue.

Les expropriations futures seront décidées par une Commission de cinq membres nommés par le conseil municipal sur recommandation de la Commission municipale des expropriations, sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Le président aura \$3,000 de salaire fixe, et les commissaires \$2,000 plus \$50 par séance jusqu'à concurrence d'un maximum de \$6,000 pour le président, de \$5,000 pour les commissaires. Ces commissaires devront prêter serment avant d'entrer en fonctions.

Lorsque la cité désire acquérir un immeuble pour fins de travaux publics, elle transmet sa demande à la commission, avec plans et motifs pour appuyer la demande. La commission étudie, rejette ou approuve la demande. Si elle rejette, le conseil ne peut exproprier sans recommandation de la commission. Celle-ci d'ailleurs n'a pas le droit d'exproprier non plus, car c'est le conseil qui décide.

Lorsque la commission approuve une demande elle fait préparer un plan de l'expropriation avec estimé complet. Elle fait ensuite un rapport au conseil municipal qui peut confirmer ou rejeter ledit rapport, mais sans l'amender.

Une fois le rapport confirmé par le conseil, la commission détermine par qui l'expropriation sera payée, mais seulement après avoir entendu les intéressés, suivant des règles approuvées par la Commission des services publics.

La commission dans sa décision finale, présentera un état de chaque immeuble, indiquant le nom du propriétaire, le montant de l'évaluation municipale, le montant imposé à chaque immeuble. Dans aucun cas le montant mis à la charge du propriétaire ne devra dépasser 25 pour cent de la valeur du terrain. Si toutefois 75 pour cent des propriétaires consentent, par écrit, à se laisser taxer à 50 pour cent de la valeur du terrain, la chose pourra être faite.

Ce rapport est de nouveau transmis au conseil qui l'accepte ou le refuse. Le but de ces formalités c'est de mettre les propriétaires au courant de l'expropriation. Ils sauront à quel s'en tenir, ainsi que le conseil municipal.

Ce rapport pour les expropriations futures a été préparé par un comité composé de MM. Charles Duquette, Walter Molson, E. W. Beatty, H. W. Thornton, Armand Dupuis, Alfred Ledue, J. V. Desaulniers, F. L. Bédard, Julian C. Smith, Herbert S. Holt, Milton Hersey, J. H. Labelle, C. F. Sise.

M. S. Fortin a expliqué aux échevins les principaux points du pro-

jet. MM. Schubert et Schwartz se sont déclarés en faveur du projet. M. Schubert le trouve plus juste, plus équitable et favorable surtout au petit propriétaire.

M. Houde estime que ce projet préparé sous la direction de M. Savignac est le projet le plus juste et le plus rationnel qui ait été présenté aux autorités municipales. En réalité, la dette d'expropriation devrait être payée sous un système ou sous l'autre, mais la répartition avec le nouveau projet en est plus équitable.

Toutefois, si tout le conseil approuve le projet, oppositionnistes comme partisans de l'administration, il faudrait présenter le projet au public de façon à ce que personne ne vienne y mêler la politique.

M. Taillefer, échevin de Saint-Joseph, propose de faire imprimer un résumé des deux projets et de l'envoyer aux 60,000 propriétaires de Montréal afin qu'il soit bien étudié. On pourrait aussi y joindre un avis que six semaines plus tard, il y aura un référendum des propriétaires sur la question.

La proposition a été laissée en suspens jusqu'à la prochaine réunion qui aura lieu mardi soir prochain.

Rapport des échevins

Voici un exposé sommaire des recommandations de la Commission échevinale des expropriations:

(a) Le coût de toute expropriation sera payé, en tout ou en partie, soit par les propriétaires dont les terrains sont situés dans une zone bénéficiaire déterminée, soit par la cité. Le taux pourra être uniforme pour tous les propriétaires bénéficiaires d'une même expropriation ou il pourra varier suivant les bénéfices que les propriétaires en retireront.

La partie payée par les propriétaires bénéficiaires est appelée "taxe des propriétaires"; la partie payée par la cité est appelée "taxe de la cité".

(b) La taxe des propriétaires ne sera imposée que sur les terrains, non compris les bâtiments. Le montant de cette taxe ne devra jamais dépasser 25 pour cent de l'évaluation municipale du terrain (intérêts et amortissements non compris). Il y a ici un changement radical dans la méthode d'imposer la taxe. Aujourd'hui, l'immeuble est grevé d'un certain pourcentage du coût total de l'expropriation soit 25, 50 ou 100 pour cent. Comme on ne sait jamais ce que sera le coût de l'expropriation lorsque la répartition est déterminée, il s'ensuit qu'un immeuble peut être grevé pour plus que sa valeur commerciale. Cela est arrivé plusieurs fois. A l'avenir, aucun immeuble, c'est-à-dire le terrain seulement, ne pourra être grevé pour plus de 25 pour cent de son évaluation municipale même s'il est appelé à supporter le coût total ou partie du coût de plusieurs expropriations.

(c) La taxe de la cité sera imputée sur l'immeuble entier, terrains et bâtiments compris. Elle sera imputée uniformément sur tous les immeubles imposables et non imposables, sauf ceux qui sont exempts de toute taxe spéciale par la charte, à savoir: le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, la cité de Montréal, la Commission du port et les Commissions scolaires.

(d) Aujourd'hui, avant de décider si une expropriation doit être effectuée ou non, le comité exécutif demande un rapport du bureau des évaluateurs, sur l'évaluation municipale des terrains qui vont être expropriés. La répartition du coût est basée sur ce rapport. Mais invariablement le coût réel déterminé, plus tard, par la Commission des services publics est plus élevé, quelquefois le coût réel s'élève à 2 ou même 3 fois le montant de l'évaluation municipale.

La Commission échevinale des expropriations recommande, avant qu'une expropriation ne soit décidée, qu'une expertise soit faite pour déterminer aussi exactement que possible le coût réel des immeubles devant être expropriés.

(e) La Commission échevinale recommande que tous les rôles homologués depuis le 1er janvier, 1923, soient examinés et si aucun de ces rôles est trouvé onéreux ou ruineux, soit une déduction de 10, 25, ou 50 % soit faite et que la somme de toutes les déductions soit transférée à la taxe de la Cité. Ces réductions seraient rétroactives pour tous les rôles encore en perception. A la discrétion du Conseil, certains rôles pourraient être annulés complètement et le montant du rôle imputé à la taxe de la Cité. Nous avons calculé que 12 à 15 rôles demanderaient à être réduits et que 2 ou 3 devraient être annulés. Il y a, aujourd'hui, 77 rôles en vigueur.

(f) Une réduction générale de 20 % serait faite sur tous les versements à venir de tous les rôles réduits en vigueur. Cette réduction n'est pas rétroactive. Voici le pourquoi de cette réduction: Sur 77 rôles maintenant en vigueur, il n'y a que 12 à 15 rôles qui subissent la réduction de 10, 25 ou 50 %. C'est dire que, dans la grande majorité des cas, les propriétaires qui sont grevés d'une taxe d'expropriation vont continuer à payer le même taux que par le passé. A date, il n'y a pas eu de taxe spéciale d'expropriation mais, à l'avenir, tous les contribuables seront obligés de payer leur quote-part de cette taxe. Ce qui veut dire que les propriétaires, aujourd'hui grevés d'une taxe d'expropriation, verseraient leur impôt d'expropriation, en plus de leur taxe d'expropriation, ils devraient payer leur quote-part de la taxe de la Cité.

C'est pour éliminer cette injustice que les versements à venir sont diminués de 20 %.

(g) Les recommandations de la Commission échevinale ont, de plus, l'avantage de n'apporter aucune perturbation dans la comptabilité de la Cité. Aucun rôle n'est à refaire ni à modifier. Il suffira de placer, sur la première page du rôle, une note spécifiant que ledit rôle a été diminué de 10, 20 ou 50 %, s'il y a lieu, et que les versements futurs devront être réduits de 20 %. Il n'y aura que peu de remboursements à faire car les sommes payées en trop serviront à liquider les versements qui restent à faire. En réalité, il n'y aura guère de remboursements que lorsque la taxe aura été payée intégralement pour les rôles encore en vigueur.

Autre rapport

Voici l'exposé sommaire des recommandations de la commission municipale des expropriations.

(h) Création, avec l'assentiment préalable de la Législature, d'une Commission permanente, dite: "Commission d'Expropriation de la Cité de Montréal", composée de cinq membres rémunérés et nommés par la Cité de Montréal sur la recommandation de la Commission Civile des Expropriations mais subordonnés à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Le maire, les échevins, les fonctionnaires de la cité, les membres de la législature provinciale ou du conseil législatif ne peuvent être membres de la commission.

Il est important de faire remarquer ici que les membres de la commission ne sont pas nommés par la commission municipale des expropriations, comme il a été publié dans les journaux, mais bien par la cité, c'est-à-dire par le conseil de ville sur rapport du comité exécutif. Cependant la Commission municipale des expropriations fera les recommandations, en somme, elle devra approuver les personnes choisies par le comité exécutif et par le conseil.

(i) Les décisions de la commission n'auront d'effet que si elles sont approuvées par le conseil. Le conseil pourra refuser d'approuver les décisions de la commission mais ne pourra les amender.

(j) L'initiative de tout projet d'expropriation appartient à la cité mais la commission pourra s'opposer à tout projet d'expropriation recommandé par la cité.

(k) Le mode de répartition, adopté par la commission municipale, est en tout conforme au mode de répartition préconisé par la commission échevinale pour les expropriations effectuées dans le passé. Il y a eu unanimité à ce sujet. Les membres de la commission municipale ont trouvé la méthode, préconisée par la commission échevinale, simple, logique, équitable et suffisamment élastique pour résoudre tous les cas qui pourraient se présenter. Cependant, il a été ajouté une clause à l'effet que si 75 % des propriétaires, en nombre et en valeur, y consentent par écrit, le montant imputé aux propriétaires bénéficiaires pourra être élevé jusqu'à 50 % de l'évaluation municipale de leurs terrains, mais ne pourra pas dépasser ce chiffre.

1o La répartition du coût des expropriations sera du ressort exclusif de la Commission. Il est prévu que les contribuables intéressés devront être consultés.

(m) Le coût total d'une expropriation sera chargé au fonds de roulement. Le remboursement se fera au moyen d'une taxe prélevée pendant une période de vingt ans, en montants suffisants, chaque année, pour payer l'intérêt annuel et le fonds d'amortissement. Le montant à répartir et le taux de la taxe de la cité seront fixés, chaque année, par le comité exécutif avant le 1er mai.

Je dois faire remarquer qu'il y a, ici, un changement important dans la méthode de percevoir la taxe d'expropriation. Aujourd'hui, un propriétaire peut payer sa taxe d'expropriation, en entier, par un seul paiement. A l'avenir, les taxes d'expropriations seront payables en vingt paiements. Un propriétaire ne pourra pas plus payer sa taxe d'expropriation à l'avance qu'il ne peut payer en 1931 sa taxe foncière qui deviendra due le 1er octobre 1932. Il y aura cependant droit d'escompte.

Tout emprunt pour fins d'expropriations sera aussi remboursable en vingt ans.

(n) RÔLES. — Si les recommandations de la Commission sont adoptées, les rôles seront très simplifiés. La taxe de la cité ne demandera aucun rôle. Pour la taxe du propriétaire, il suffira de faire une liste de contribuables taxés. Si un propriétaire doit payer \$1,000.00 (intérêt et amortissement compris) le versement annuel, uniforme, sera de \$50.00 et cela indépendamment de l'accroissement ou de la diminution de la valeur de son terrain.

(o) Les avocats de la cité seront les aviseurs légaux de la Commission. Le président du bureau des estimateurs et un ingénieur de la cité, désigné par le comité exécutif, pourront assister aux séances de la Commission mais n'auront que voix délibérative.

(p) Il est à noter que la Commission n'aura juridiction que sur les expropriations concernant l'ouverture, l'élargissement, le prolongement ou le détournement d'une rue ou d'une rue ou pour l'établissement ou agrandissement d'un parc ou d'une place publique. Si la cité désire exproprier une propriété pour y établir un poste de police, par exemple, la Commission n'aura rien à y faire.

(q) Enfin, à la demande de la Commission échevinale, la Commission municipale ne s'est occupée que des expropriations qui seront effectuées dans l'avenir, mais la même Commission échevinale, à une assemblée tenue le 3 mars, a recommandé que la Commission permanente des expropriations s'occupe, en premier lieu, de régler la distribution du coût des expropriations effectuées dans le passé et cela conformément aux dispositions

Une prescription remplie à la

PHARMACIE LAURENCE

St-Denis et Ontario

signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie.

Tél. HA. 7907

adoptées par ladite Commission échevinale.

S. FORTIN, I.C.

Montréal, le 12 juin 1931.

ETAT AU 26 MAI 1931

77 rôles homologués depuis le 1er janvier 1923 au 26 mai 1931 \$4,512,487.00
8 rôles dont la perception est suspendue 1,962,250.00
69 rôles en perception dont le total est de 2,630,237.00

Rôles suspendus: Montée Saint-Michel, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77.

EXPROPRIATIONS DONT LES RÔLES NE SONT PAS FAITS

Quartier N-Dame de Grâce non compris
Rôle Crédit voté en
1 1910 \$ 192,036.42
2 1911 59,638.08
3 1912 129,888.42
4 1913 433,940.69
5 1914 235,067.63
6 1915 337,309.29
7 1916 613,341.65
8 1917 524,732.96
9 1918 112,146.20
10 1919 1,742,693.35
11 1920
12 1921
13 1922
14 1923
15 1924
16 1925
17 1926
18 1927
19 1928
20 1929
21 1930
22 1931
23 1932
24 1933
25 1934
26 1935
27 1936
28 1937
29 1938
30 1939
31 1940
32 1941
33 1942
34 1943
35 1944
36 1945
37 1946
38 1947
39 1948
40 1949
41 1950
42 1951
43 1952
44 1953
45 1954
46 1955
47 1956
48 1957
49 1958
50 1959
51 1960
52 1961
53 1962
54 1963
55 1964
56 1965
57 1966
58 1967
59 1968
60 1969
61 1970
62 1971
63 1972
64 1973
65 1974
66 1975
67 1976
68 1977
69 1978
70 1979
71 1980
72 1981
73 1982
74 1983
75 1984
76 1985
77 1986
78 1987
79 1988
80 1989
81 1990
82 1991
83 1992
84 1993
85 1994
86 1995
87 1996
88 1997
89 1998
90 1999
91 2000
92 2001
93 2002
94 2003
95 2004
96 2005
97 2006
98 2007
99 2008
100 2009
101 2010
102 2011
103 2012
104 2013
105 2014
106 2015
107 2016
108 2017
109 2018
110 2019
111 2020
112 2021
113 2022
114 2023
115 2024
116 2025
117 2026
118 2027
119 2028
120 2029
121 2030
122 2031
123 2032
124 2033
125 2034
126 2035
127 2036
128 2037
129 2038
130 2039
131 2040
132 2041
133 2042
134 2043
135 2044
136 2045
137 2046
138 2047
139 2048
140 2049
141 2050
142 2051
143 2052
144 2053
145 2054
146 2055
147 2056
148 2057
149 2058
150 2059
151 2060
152 2061
153 2062
154 2063
155 2064
156 2065
157 2066
158 2067
159 2068
160 2069
161 2070
162 2071
163 2072
164 2073
165 2074
166 2075
167 2076
168 2077
169 2078
170 2079
171 2080
172 2081
173 2082
174 2083
175 2084
176 2085
177 2086
178 2087
179 2088
180 2089
181 2090
182 2091
183 2092
184 2093
185 2094
186 2095
187 2096
188 2097
189 2098
190 2099
191 2100
192 2101
193 2102
194 2103
195 2104
196 2105
197 2106
198 2107
199 2108
200 2109
201 2110
202 2111
203 2112
204 2113
205 2114
206 2115
207 2116
208 2117
209 2118
210 2119
211 2120
212 2121
213 2122
214 2123
215 2124
216 2125
217 2126
218 2127
219 2128
220 2129
221 2130
222 2131
223 2132
224 2133
225 2134
226 2135
227 2136
228 2137
229 2138
230 2139
231 2140
232 2141
233 2142
234 2143
235 2144
236 2145
237 2146
238 2147
239 2148
240 2149
241 2150
242 2151
243 2152
244 2153
245 2154
246 2155
247 2156
248 2157
249 2158
250 2159
251 2160
252 2161
253 2162
254 2163
255 2164
256 2165
257 2166
258 2167
259 2168
260 2169
261 2170
262 2171
263 2172
264 2173
265 2174
266 2175
267 2176
268 2177
269 2178
270 2179
271 2180
272 2181
273 2182
274 2183
275 2184
276 2185
277 2186
278 2187
279 2188
280 2189
281 2190
282 2191
283 2192
284 2193
285 2194
286 2195
287 2196
288 2197
289 2198
290 2199
291 2200
292 2201
293 2202
294 2203
295 2204
296 2205
297 2206
298 2207
299 2208
300 2209
301 2210
302 2211
303 2212
304 2213
305 2214
306 2215
307 2216
308 2217
309 2218
310 2219
311 2220
312 2221
313 2222
314 2223
315 2224
316 2225
317 2226
318 2227
319 2228
320 2229
321 2230
322 2231
323 2232
324 2233
325 2234
326 2235
327 2236
328 2237
329 2238
330 2239
331 2240
332 2241
333 2242
334 2243
335 2244
336 2245
337 2246
338 2247
339 2248
340 2249
341 2250
342 2251
343 2252
344 2253
345 2254
346 2255
347 2256
348 2257
349 2258
350 2259
351 2260
352 2261
353 2262
354 2263
355 2264
356 2265
357 2266
358 2267
359 2268
360 2269
361 2270
362 2271
363 2272
364 2273
365 2274
366 2275
367 2276
368 2277
369 2278
370 2279
371 2280
372 2281
373 2282
374 2283
375 2284
376 2285
377 2286
378 2287
379 2288
380 2289
381 2290
382 2291
383 2292
384 2293
385 2294
386 2295
387 2296
388 2297
389 2298
390 2299
391 2300
392 2301
393 2302
394 2303
395 2304
396 2305
397 2306
398 2307
399 2308
400 2309
401 2310
402 2311
403 2312
404 2313
405 2314
406 2315
407 2316
408 2317
409 2318
410 2319
411 2320
412 2321
413 2322
414 2323
415 2324
416 2325
417 2326
418 2327
419 2328
420 2329
421 2330
422 2331
423 2332
424 2333
425 2334
426 2335
427 2336
428 2337
429 2338
430 2339
431 2340
432 2341
433 2342
434 2343
435 2344
436 2345
437 2346
438 2347
439 2348
440 2349
441 2350
442 2351
443 2352
444 2353
445 2354
446 2355
447 2356
448 2357
449 2358
450 2359
451 2360
452 2361
453 2362
454 2363
455 2364
456 2365
457 2366
458 2367
459 2368
460 2369
461 2370
462 2371
463 2372
464 2373
465 2374
466 2375
467 2376
468 2377
469 2378
470 2379
471 2380
472 2381
473 2382
474 2383
475 2384
476 2385
477 2386
478 2387
479 2388
480 2389
481 2390
482 2391
483 2392
484 2393
485 2394
486 2395
487 2396
488 2397
489 2398
490 2399
491 2400
492 2401
493 2402
494 2403
495 2404
496 2405
497 2406
498 2407
499 2408
500 2409
501 2410
502 2411
503 2412
504 2413
505 2414
506 2415
507 2416
508 2417
509 2418
510 2419
511 2420
512 2421
513 2422
514 2423
515 2424
516 2425
517 2426
518 2427
519 2428
520 2429
521 2430
522 2431
523 2432
524 2433
525 2434
526 2435
527 2436
528 2437
529 2438
530 2439
531 2440
532 2441
533 2442
534 2443
535 2444
536 2445
537 2446
538 2447
539 2448
540 2449
541 2450
542 2451
543 2452
544 2453
545 2454
546 2455
547 2456
548 2457
549 2458
550 2459
551 2460
552 2461
553 2462
554 2463
555 2464
556 2465
557 2466
558 2467
559 2468
560 2469
561 2470
562 2471
563 2472
564 2473
565 2474
566 2475
567 2476
568 24